



FORCES VIVES

Les commerces, artisans, et entreprises sont au coeur de la vie d'un village et Port-Mort a la chance d'en compter bon nombre pour une « petite » commune que vous pouvez retrouver dans la rubrique « À votre service » en fin de journal.


Situés sur la départementale, nos commerçants mettent tout en oeuvre pour valoriser leur commerce, rendant ainsi plus agréable la traversée de notre village et plus attrayante la fréquentation de leur établissement.

Régulièrement, de nouvelles activités se déclarent dans la commune comme celles que vous allez pouvoir découvrir en pages 15 et 21.

➤ page 11

- Éditorial **P** 2
- Pétition trafic routier **P** 3
- Changement de déchèterie - Broyage des déchets végétaux **P** 4
- Comité des fêtes : Enfin débridé ! **P** 5
- CPN : Reprise des activités - Training camp du bois de Bray : Stages cohésion **P** 6
- Les actus de la Sauvegarde **P** 7
- Lucky Bulldogs : Reconstitutions et commémorations - AFS **P** 8
- Nouvelle association : RTTG - ALPM Gym' - Bibliothèque **P** 9
- Port-Mort en Scène : 4^e Festival de théâtre amateur **P** 10
- Deuxième Forum des Associations - La vie de nos forces vives **P** 11
- Les 1001 sourires de Valentine - Rentrée scolaire **P** 12
- On se retrouve à l'école de Port-Mort ! **P** 13
- Un couple d'écrivains à Port-Mort ! - Les délices de Nathalie **P** 14-15
- Plan de la commune actualisé **P** 16-17
- Hommage à un cheval d'exception **P** 18-19
- Falaise de Châteauneuf : **DANGER!** - Formation incendie - Ménage d'automne **P** 20
- Nouvelles forces vives **P** 21
- Frelon asiatique : toujours bien présent - Coin passion : Légufrolabéophilie **P** 22
- Gazouillis - La buse variable **P** 23
- La ligne 220 devient 207 - Comptes-rendus de conseils municipaux : **P** 24-27
- Jeux - Fuel achats groupés - Messes **P** 28-29
- Solutions jeux - Photo du moment **P** 30
- À votre service **P** 31-32

SOMMAIRE



Plan de la commune actualisé
➤ pages centrales



Changement de déchèterie
➤ page 4



Un couple d'écrivains à Port-Mort !
➤ pages 14-15



Haras Sea bird hommage à un cheval d'exception
➤ pages 18-19



Falaise de Châteauneuf **DANGER!**
➤ page 20

L'Édito par Gilles Auloy

Période un peu anxiogène et agaçante, à peine sorti d'une pandémie sans vraiment de certitude voilà qu'un conflit international frappe aux portes de l'Europe ainsi qu'une dure période climatique.

Pourquoi les politiques cherchent-ils toujours un bouc émissaire ou une bonne raison « Guerre, automobilistes, chasseurs, pilote de jet privé, agriculteur, propriétaire de piscine, mangeur de viande etc.... On nous assène de grandes phrases « Nous devons accepter les difficultés d'aujourd'hui pour sauver la liberté » ou alors c'est « fin de l'abondance » etc...

Si l'ensemble des français sont prêts à accepter certaines mesures ils ont le droit de s'interroger et ne pas prendre systématiquement les informations des médias comme une réalité.

Sur les conséquences de la guerre : ok on les accepte mais on aimerait entendre aussi nos politiques dirent qu'ils ont peut-être été un peu rapide avec les autres dirigeants de l'Europe de voter un boycott général à la Russie sans en avoir soupçonné toutes les conséquences pour les français et européens et n'avoir pas utilisé suffisamment la diplomatie. D'admettre qu'une guerre c'est toujours sale mais qu'on est le 3^e ou 4^e pays producteur et vendeur d'armes à des pays qui ne sont pas toujours le modèle démocratique etc... etc...

La même chose dans cette période climatique et le futur de notre planète : on veut bien faire des efforts de moins manger de viande, de moins se chauffer d'isoler le logement mais ne pas toujours entendre les mêmes fautifs cités ci-dessus. On aimerait entendre nos écologistes nous préciser qu'aujourd'hui il faudrait dans un premier temps distinguer une écologie urbaine et une écologie rurale afin de mettre les besoins là où il les faut réellement, de les entendre combattre la flotte mondiale de cargos fonctionnant au kérosène lourd, polluant océans et atmosphère, que la mondialisation a ses limites et que le petit producteur du coin ne se trouve pas en Chine ou en Corée etc... etc....

Changer de discours voilà ce qu'on attend, vous allez me dire que c'est de la politique de comptoir en attendant elle est souvent pleine de bon sens.

Tout cela nous ramène à Port-Mort, à cette soudaine inflation, qui vous met comme les communes dans la difficulté, à laquelle participent quelques spéculateurs « bienveillants » qui en profitent largement.

C'est dans ce contexte que nous sommes repartis pour cette nouvelle année scolaire, une rentrée avec un peu d'inquiétude dû à la baisse des effectifs. Attendons le mois de janvier, les nouvelles constructions seront terminées et de nouvelles inscriptions, je l'espère, viendront gonfler l'effectif. Il nous reste encore la construction d'un lotissement, à l'entrée de Port-Mort coté Vernon, prévu dans le plan local d'urbanisme.

Nous avons dû augmenter les frais de restaurant

scolaire et de garderie afin d'équilibrer au mieux les finances. Beaucoup d'infrastructures de Port-Mort sont vieillissantes et nécessitent aujourd'hui des réparations, des renouvellements, fuite d'eau, changement de mobilier. Rien que cette année nous en sommes à 60 000 € d'investissement. Malgré tout nous n'abandonnons pas la recherche de subventions d'état ou autres afin de réaliser soit un projet de voirie soit une rénovation de l'école primaire. Le prochain conseil choisira ou pas ce programme.

Quelques changements également pour l'année prochaine, la déchèterie d'Aubevoye ne vous sera plus accessible. Jusqu'à maintenant le SYGOM avait signé une convention avec la communauté d'agglomération Seine-Eure mais à un tarif très élevé. Nous irons donc dès le 1^{er} janvier 2023 à Tourny, pas beaucoup plus loin et côté pratique, beaucoup plus accessible.

Autre mauvaise nouvelle la falaise de Châteauneuf présente, pour ceux qui ont eu l'occasion de s'y promener, un danger d'écroulement, la mairie en a la responsabilité et plus particulièrement le maire. Par arrêté il est déjà interdit « de pratiquer l'escalade, de monter sur le promontoire » Nous sommes en train d'y réfléchir si oui ou non nous devons interdire les chemins de randonnée qui passent à la base du rocher. Nous avons interpellé la DDTM (Direction départementale du territoire et de la mer) service de la préfecture, pour étudier toutes les mesures les moins contraignantes.

Autre modification concernant l'urbanisme et la taxe d'aménagement ; nous vous en dirons plus dès que les textes officiels expliqueront clairement vers quel type de changement le gouvernement et nos députés se dirigent.

Encore beaucoup de problèmes d'incivilité, chien, chat, bruit, haie, parlons-nous entre voisins !

Bon courage à tous.

■ G.A.

Commémoration de l'armistice



Le conseil municipal vous convie
à la commémoration de l'Armistice de 14-18
au monument aux morts
vendredi 11 novembre 2022 à partir de 11h.

Un pot de l'amitié sera ensuite offert aux participants.



Pétition trafic routier

La pétition qui a circulé dans Port-Mort soulevant les problèmes de trafic routier sur la départementale 313 qui traverse la commune n'a pas été initiée par la mairie mais par un collectif d'habitants du village. Cela fait partie de la démocratie. Nous sommes bien conscients des difficultés. C'est pourquoi, en accord avec « le collectif d'habitants », je joins à cette pétition une lettre personnelle adressée à M. le Président du département ainsi qu'à M. le Préfet, car en tant qu'élu nous avons une approche différente connaissant la complexité à résoudre ce genre de problèmes, mais malgré tout ils existent et ils demandent réflexion.

■ GILLES AULOY | MAIRE.

Lettre personnelle adressée à M. le Président du département et à M. le Préfet

« Nous vous faisons parvenir une pétition à l'initiative d'un collectif d'habitants de Port-Mort. Bien que nous ne soyons pas à l'origine de cette initiative nous ne pouvons pas en tant qu'élus l'ignorer, car nous sommes en accord sur certains points cités.

À savoir : une circulation importante de voitures et camions (qui ne desservent pas l'activité locale) et le non-respect de la vitesse et des priorités.

Ce qui gêne les membres du conseil municipal est l'appréciation différente de cette départementale suivant les différents services. Lorsque nous demandons au service des routes du département leur avis sur un dossier d'urbanisme pour une nouvelle construction ayant comme accès la départementale, ce service nous dicte ses exigences sous prétexte que toute sortie sur D313 est dangereuse en raison de la circulation ; lorsque l'on demande au département des mesures afin d'éviter un trop grand passage de véhicules on nous répond que la circulation est normale. Cette départementale est-elle dangereuse ou pas ?

D'autre part comment, pouvons-nous assurer la sécurité de nos administrés ? Des trottoirs très étroits avec de surcroît des poteaux des réseaux EDF et France Télécom en plein milieu obligent les habitants munis d'une poussette d'enfant à descendre sur la route... Que dire des normes pour les handicapés ? Sachant que nous ne sommes pas maître de la route, nous ne pouvons ni la rétrécir ni pousser les murs des riverains.

La commune n'est pas inactive et agit en fonction de ses moyens : au niveau sécurité, nous avons déjà installé deux feux tricolores, une zone trente, mis les rues adjacentes prioritaires sur la départementale... Il a été créé des sentes afin que la population emprunte le moins possible la D313, nous avons fait retracer la signalisation horizontale à notre charge, alors qu'elle avait été effacée par le département lors du passage du Tour de France en 2018 suite au revêtement fait en agglomération pour le confort des cyclistes...

Nous ne sommes pas financièrement prêts à déboursier et à s'endetter pour modifier et amener diverses structures comme des plateaux, des dos d'âne pour la plupart non conformes ou autres infrastructures que nous ne désirons pas à Port-Mort et qui nous semblent des solutions trop simplistes puisque la commune y participera à grand frais et que cela génèrera un autre désagrément : le bruit !

Plusieurs possibilités existent pour tenter de pallier les problèmes évoqués :

- Intervention de la gendarmerie plus fréquente et surtout plus efficace car mettre un contrôle, sur la place du village durant 5 minutes est vite détectable et l'efficacité s'en ressent.
- Donner aux maires (en général) de vrais pouvoirs de police en direct sans passer par une procédure de contravention qui ne sera pas traitée par le procureur.
- Installer un radar dans l'agglomération et la zone 30 plutôt que sur l'axe les Andelys-Vernon en déplaçant le radar d'un point à un autre.
- Mettre un panneau d'interdiction poids-lourds au rond-point de Bouaffles sauf bien sûr pour ceux qui desservent l'activité locale.

Voilà pourquoi Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du département nous nous associons à cette pétition sachant bien que les élus comprennent la nécessité de la libre circulation, de toute la difficulté à combattre l'incivilité de chacun.

Nous y sommes confrontés à chaque moment. »



Changement de DÉCHÈTERIE

À partir du 2 janvier 2023, en raison du coût trop important de la convention permettant aux Pormortais d'utiliser la déchèterie d'Aubevoye, l'accès ne sera plus permis, et c'est à Tourny (Vexin-sur-Epte) que nous devons nous débarrasser de nos encombrants.

Concernant l'utilisation de la vignette d'accès, les habitants ayant une vignette du SYGOM pourront l'utiliser pour accéder à la déchèterie de Tourny.

Concernant les habitants ayant fait une nouvelle demande de vignette d'accès en déchèterie auprès de l'Agglo Seine Eure, celle-ci n'est pas fonctionnelle sur le territoire du SYGOM.

Nous invitons donc les usagers dans ce cas précis à adresser une demande de vignette au SYGOM.

➔ DÉCHÈTERIE DE TOURNY (VEXIN-SUR-EPTE)

Rue du Chesnay (D3), direction Guitry
27510 VEXIN-SUR-EPTE

Itinéraire recommandé :

Via Pressagny-le-Val - Hennezis D8-D10-D1-D4
~18 min ~15,5 km

Horaires d'HIVER

1^{er} Novembre > 31 Mars

Lundi	13h00-16h45
Mardi	9h00-11h45 13h00-16h45
Mercredi	9h00-11h45 13h00-16h45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	13h00-16h45
Samedi	9h00-11h45 13h00-16h45

Horaires d'ÉTÉ

1^{er} Avril > 31 Octobre

Lundi	14h00-17h45
Mardi	9h00-11h45 14h00-17h45
Mercredi	9h00-11h45 14h00-17h45
Jeudi	FERMÉ
Vendredi	14h00-17h45
Samedi	9h00-11h45 14h00-17h45

Broyage des DÉCHETS VÉGÉTAUX

En partenariat avec le SYGOM, la mairie de Port-Mort vous propose de broyer gratuitement vos déchets végétaux.

Cette opération aura lieu du 21 au 23 novembre 2022.

Nous vous invitons à venir déposer en amont vos branchages les 18, 19, 21 et 22 novembre (taille maximum : 16 cm de diamètre et 2 m de long), à l'atelier municipal (accès entre le cabinet des infirmières et la boucherie). Le broyat pourra être récupéré à l'issue de l'opération.

> GÉREZ VOTRE ACCÈS EN DÉCHÈTERIE SUR WWW.SYGOM.FR

JOURNÉES BROUAGE DANS VOTRE COMMUNE

En partenariat avec le SYGOM, votre commune propose des «Journées Broyage» à destination des particuliers du territoire. Broyez les déchets issus de votre jardin représente un **élément précieux dans la gestion des déchets végétaux et une alternative plus écologique**. Ce service gratuit est organisé par votre commune.

UNE SOLUTION + SIMPLE

1 CONSERVEZ VOTRE BROUYAT POUR L'UTILISER EN PAILLAGE DANS VOTRE JARDIN
Déposé au pied des plantes, il améliore la qualité des sols, limite l'arrosage en réduisant l'évaporation de l'eau, renforce les sols fragiles lors de fortes pluies et évite la pousse des herbes indésirables. Il permet aussi d'aménager le potager, les massifs ou allées de jardin.

2 UTILISEZ-LE COMME MATIÈRE SÈCHE POUR VOTRE COMPOSTEUR
Il représente une matière structurante et carbonée essentielle à l'équilibre carbone/azote d'un bon compost. Il aura pour effet d'accélérer la maturation de votre compost, tout en limitant les mauvaises odeurs et les éventuelles nuisances.

3 ÉVITEZ UN PASSAGE EN DÉCHÈTERIE
Broyer sur place évite d'avoir à se déplacer en déchèterie. C'est une économie de temps et de carburant, et des coûts de gestion en moins pour la collectivité !

BROUAGE : QUELS DÉCHETS ?

Les branchages et tailles de haies, avec ou sans feuilles, non attachés, d'un diamètre maximum de 16 cm et de moins de 2 mètres de longueur. Les végétaux broyés devront être sains et ne présenter aucune maladie, au risque de contaminer le compost ou les plantes en contact avec le paillage.

Les tas de feuilles, les tontes de pelouse, de souches ou racines et, d'une manière générale, tous les matériaux susceptibles d'endommager le broyeur : cordes, piquets, fils de fer, corps étrangers en plastique ou métalliques, etc.



Enfin débridé !

■ ALAIN CLERFEUILLE



La météo s'annonçait potentiellement fort désagréable mais au final la journée fut épargnée par Dame Nature. Après une mise en place fluide dans la cour de l'école des 70 exposants dès 5h30 en moins d'une heure, la foire s'est déroulée dans une bonne humeur générale même si les rayons ardents du soleil ont gratifié certains exposants de « magnifiques » coups de soleil !

Le staff du Comité était comme à son habitude « à fond » pour servir les 80 clients de la friterie et dans l'après-midi pour réchauffer et habiller les 100 crêpes préparées gracieusement par Évelyne Lucet.

Un bilan très positif pour l'équipe et la grande satisfaction d'avoir réussi à sensibiliser les participants au fait de respecter la cour de l'école en n'y jetant pas de mégots de cigarettes via une communication simple mais visant la corde sensible : le bilan lors du

« râtissage » de fin de journée, juste avant l'orage, se comptait sur les doigts d'une main !

On se retrouve l'année prochaine le dimanche 14 mai 2023 !



Notre communication tardive nous a obligés à faire un coup de poker quant au nombre de repas à commander... *Honnêtement, à J-7, on ne frimait pas...*

Mais le bouche à oreille a fonctionné à merveille et notre capacité d'adaptation nous a permis d'accueillir 78 personnes en acceptant des réservations quelques heures avant le service et le pari fut tenu !

Un apéritif offert par la mairie a ouvert les festivités et Philippe (Café de la mairie) nous a proposé un punch aux fraises « renversant ». Quant à la Jambalaya

préparée par le traiteur *La vraie paëlla* elle a eu des retours positifs et pour les non-amateurs d'épicé ou de fruits de mer, le Comité avait prévu une assiette anglaise préparée sur place avec une mayonnaise « maison ». Côté son, DJ Francky a permis à sa fille **Flora**, âgée de 13 ans, de tester en « live » ses talents de DJ !



PLUS DE CENT CONVIVES, UNE AFFLUENCE RECORD !

Les burgers façonnés main et montés sur place par une équipe, récemment renforcée par **Jef**, plus déterminée que jamais, ont rencontré un grand succès. **DJ Francky** a proposé une animation typiquement Disco avec boules à facettes et machine à fumée pour le plus grand plaisir des participants dont bon nombre avait joué le jeu de venir en tenue d'époque.



MERCI à tous ceux qui ont bénévolement contribué à la réussite de la soirée :

- Nicolas pour ses conseils éclairés, la fourniture des denrées cruciales, le tranchage du cheddar et des pains ainsi que le prêt d'une trancheuse à tomates,

- Évelyne pour le prêt de ses plateaux traiteurs,
- Rodolphe pour le prêt *in extremis* d'un four pour chauffer les assiettes,
- Sonia et Jean-Baptiste pour le dressage des tables,
- Clément pour l'aide au montage de la cuisine extérieure.

À venir...

➤ **NOËL DES ENFANTS**

Samedi 10 décembre

GOÛTER - SPECTACLE

➤ **MARCHÉ DE NOËL**

Dimanche 11 décembre

MOULES - FRITES

MAISON DE VILLAGE

➤ **FOIRE À TOUT**

Dimanche 14 mai 2023



Reprise des activités régulières



Après les activités en plein air proposées cet été, l'association C.P.N. La Catignolle reprend ses animations régulières, quelque peu mises en sommeil depuis plus de deux ans en raison de la pandémie covid.

Rappelons tout d'abord que cet été de 12 à 20 personnes ont participé à chacune des 6 sorties en forêt, organisées par l'association, à Pressagny, Vernon, Le Goulet, Évreux et Lyons la Forêt, ainsi qu'une « nocturne » au Bois Ricard. Le ciel n'a maintenant plus de secrets pour les nombreux participants grâce à Claude et André lors de la soirée « ciel étoilé » organisée à Port-Mort le 19 août. Elle a permis d'observer les étoiles, la lune et les planètes (Saturne et Jupiter) avec un télescope et d'apercevoir, bien sûr, des étoiles filantes !

Vont donc recommencer, outre les sorties que nous pourrons proposer, les séances du Club du jeudi. Les enfants en Primaire à Port-Mort qui le souhaitent (sur inscription) seront ainsi accueillis à la Maison pour tous un jeudi par mois de 16h30 à 18h pour participer à des activités de sensibilisation à la nature et à l'environnement, dans l'esprit CPN : découvrir et s'amuser.

Prochainement également reprendront les « Activités du Samedi en Famille ».

L'équipe de bénévoles est en train de vous concocter un programme « aux petits oignons » que vous pourrez découvrir prochainement notamment sur le site de l'association qui continue à se développer - particulièrement les pages « Pratique » et Biodiversité à Port-Mort - et par l'intermédiaire de la page facebook de l'association.

À bientôt donc, pour découvrir notre environnement ! L'actualité de l'été a montré que plus que jamais qu'il était urgent d'agir pour mieux **Connaître et Protéger la Nature**.

<http://www.cpn-port-mort.fr/>
<https://www.facebook.com/CPN.Port.Mort/>
cpn.port-mort@orange.fr

■ GUILLEMETTE ALQUIER



Stages Cohésion

Durant tout l'été les stages cohésion se sont enchaînés à l'association Training Camp du Bois de Bray avec des formules et des niveaux de difficultés différentes avec des stages de 6 h, 12 h, 30 h avec activités nocturnes.

Nous varions et multiplions sans cesse les types d'activités : parcours d'obstacles, cours de secourisme, brancardage, topographie, camouflage, escalade et descente en rappel, parcours aquatique en toute sécurité avec gilet de sauvetage, ligne de vie sans oublier le bateau qui reste à proximité des stagiaires prêt à intervenir.

Notre but est de satisfaire nos stagiaires et qu'ils repartent avec le sourire et jusqu'à aujourd'hui nous remplissons notre objectif.

Nous avons été contacté par plusieurs clubs sportifs pour organiser des journées de cohésion et de préparation physique et mentale pour leurs licenciés.

Vous êtes un groupe de jeunes, un groupe d'amis d'âges différents, sportifs ou pas, franchissez le pas et contactez nous pour vous faire un stage sur mesure en fonction de vos attentes.

☎ 06 34 01 09 69

✉ christophedelacour27@gmail.com | 📘 Training Camp du Bois de Bray

■ CHRISTOPHE DELACOUR





Les Actus de la Sauvegarde

■ MARIE-CHRISTINE BARON

➤ **VISITE ALLAND & ROBERT** Vendredi 6 mai
22 personnes ont pu profiter de la visite du site de Saint-Aubin-sur-Gaillon.

La satisfaction fût unanime, l'accueil et la découverte de cette entreprise pormortaise a largement comblé les visiteurs qui n'ont pas manqué de nous envoyer des petits messages de remerciements et de surprise « loin d'imaginer qu'Alland & Robert avait une telle place dans le monde ».

Merci à Olivier Schulla pour l'organisation de cette journée porte ouverte et le petit cadeau « touche finale bien appréciée de tous ». Pas de photos pour cette sortie car elles étaient interdites, mais probablement de bons souvenirs pour les participants !

➤ **SORTIE PATRIMOINE** Dimanche 5 juin

Une journée du Patrimoine sur **Anet** et **Dreux** dans une bonne ambiance et très bien organisée par Patrick Lewille qui nous a « inondé » de commentaires et explications sur ces lieux chargés d'histoire.

La guide du château a également retenu l'attention de tous, et les 40 participants sont repartis ravis de cette superbe journée où même la météo douteuse au départ s'est avérée très coopérative tout au long de notre programme : visite du Château d'Anet, pique-nique au bord de l'étang de Marcilly-sur-Eure sous abri ! Et beau soleil l'après-midi pour la découverte de la Chapelle Royale Saint-Louis de Dreux qui valait vraiment le détour. Au retour un pot de l'amitié offert par l'ASSPM près du pavillon de chasse en forêt de Dreux sous le ciel bleu « juste à temps » à clôturé cette belle journée.



➤ **BALADE PÉDESTRE** Jeudi 14 juillet

Malgré la chaleur une vingtaine de courageux ont participé au programme : visite guidée de Lyons-la-Forêt le matin, sous un beau ciel bleu, où nous avons découvert plusieurs quartiers révélant bien des histoires.

Le pique nique à l'ombre des arbres, à l'entrée de l'arboretum a été bien apprécié et après une petite pause digestive nous avons parcouru avec beaucoup de plaisir sous la fraîcheur des arbres ce magnifique arborétum. Un grand merci à l'expert pour ses commentaires sur toute cette forêt et ces arbres qui a rendu la balade fraîcheur très intéressante et instructive. La journée s'est terminée par un pot de l'amitié bien frais.



➤ **SYNGENTA**

Nous avons été contactés par Syngenta pour une rencontre en septembre dans leurs locaux afin de faire une mise à jour sur leur activité et les améliorations apportées en 2022. Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer le nouveau directeur du site.

➤ **EXPOSITION ALPHONSE DURAND**

L'année 2022 a marqué les 140 ans de la mort d'Alphonse Durand (1813-1882).

Cet architecte diocésain fut en charge de la restauration d'édifices culturels dont six dans le département de l'Eure :

- Les Andelys : collégiale Notre-Dame et église Saint-Sauveur.
- Gisors : église Saint-Gervais-Saint-Prottais.
- Vernon : collégiale Notre-Dame.
- Saint-Pierre-de-Bailleul : église Saint-Pierre.
- Port-Mort : construction de l'église Saint-Pierre.

Pour célébrer sa carrière, le musée de l'Hôtel-Dieu de Mantes-la-Jolie a organisé l'exposition Alphonse Durand « Une vie au service des monuments ». Celle-ci a retracé la vie de l'architecte et la carrière exemplaire de ce serviteur de l'État, ainsi que son rôle dans l'histoire de la restauration du patrimoine au moment de la création de l'administration des monuments historiques.

L'exposition au sein du musée, est également complétée par un parcours extérieur de panneaux installés devant les édifices restaurés ou conçu par l'architecte dans le département de l'Eure. En accord avec la mairie, Port-Mort a participé à cette opération !



313th Fighter Squadron

THE LUCKY BULLDOGS

Reconstitutions
et commémorations

L'association 313th Fighter Squadron, « The Lucky Bulldogs », a enfin pu participer à des reconstitutions et commémorations. Après deux années compliquées, nous étions invités sur deux camps de reconstitutions pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Notre association, s'est donc divisée en deux pour participer aux événements : Le 1^{er} au Château du Taillis de Duclair, avec plus de 200 reconstitueurs et 80 véhicules représentant les forces alliées et de l'Axe. Cet événement, étant organisé chaque année par le propriétaire, Nicolas Navarro. Display, animation dynamique, restauration et visite du musée privé sur la bataille de la Seine fin août 1944.

Le second groupe, était invité par l'association ARG (Allied Reconstitution Group) sur la commune de Gauciel, près de la Base Aérienne 105 d'Evreux, pour participer à la reconstitution du camp US.

80 reconstitueurs et 30 véhicules US étaient présents. Exposition de matériel d'époque, display, baptême en véhicule militaire étaient au programme du week-end.

Ces 2 sorties ont été un succès puisque nous avons pu proposer nos displays à plus de 3 000 personnes réunies sur ces 2 campements. Ce qui a permis de nombreux échanges et explications sur l'organisation et le mode de vie des personnels de l'US Army Air Force durant la Bataille de Normandie.

Une 3^{ème} sortie a été organisée, pour commémorer la fin de la bataille de la Poche de Falaise le week-end du 15 août 2022, sur les lieux même de combats en effectuant un circuit en véhicule militaire.

Nous avons également été présents au Forum des associations des villages de Port-Mort, Notre-Dame-de-l'Isle et Pressagny l'Orgueilleux le samedi 24 septembre qui s'est tenu à Notre-Dame-de-l'Isle.

■ RODOLPHE DELAMOTTE



L'AFS (Association Française des Solos), créée en 2001 est implantée sur tout le territoire National. L'antenne de l'Eure ouverte depuis 2 ans, réunit une soixantaine d'adhérents qui sont des hommes ou des femmes seuls et qui souhaitent trouver une nouvelle bande de « copains » pour sortir de la solitude. Ils sont célibataires, séparés, divorcés ou veufs (on ne peut pas s'y inscrire en couple).

Entre eux et en auberge espagnole, c'est chacun des adhérents qui propose ses hobbies pour les partager avec les autres. Et nous faisons tous les mois :

- 1 Bowling-billard
 - 1 Ciné au moins
 - 1 Repas dansant tous les 3^o vendredis du mois
 - 1 Piscine
 - 1 Practice de golf avec initiation
 - 1 Soirée jeux divers
 - Des balades le dimanche plusieurs fois par mois,
- + divers et variés en fonction des demandes et besoins de chacun.

Chacun participe en fonction de son emploi du temps personnel en toute liberté. Tous renseignements complémentaires sur www.asso-des-solos.fr voir l'antenne de l'Eure domiciliée à Vernon/Louviers.

Mais aussi par téléphone au **02 32 52 43 57**.



RTTG Racing Team

L'association RTTG Racing Team Théo Gargala a été créée en 2020.

Théo est né le 04 avril 2011 (4/4/11) d'où il a pu extraire son numéro de course (411). Sa passion lui a été transmise par son grand-père et son père tous les deux pilotes d'enduro. À l'âge de 3 ans et demi le Père Noël lui a apporté sa première vraie moto avec un vrai moteur, un PW50.

Depuis maintenant 6 ans, Théo évolue sur les terrains de cross et enduro normands. Jeune et dynamique, Théo a une réelle envie d'évolution et de perfectionnement.

L'année 2020 a été particulière, la crise sanitaire ne lui ayant malheureusement pas permis de participer à beaucoup de compétitions. Mais dès 2021, il a enchaîné les compétitions FFM, UFOLEP et LMN. Pour l'année 2022-2023, le calendrier est d'ores et déjà publié, l'année s'annonce riche en événements.

Afin de pouvoir offrir plus d'envergure et de continuer à développer les compétences de notre jeune pilote Théo, nous recherchons des partenaires qui pourront nous soutenir financièrement et/ou matériellement.

N'hésitez pas à me suivre sur ma page Facebook !

RTTG Racing Team Theo Gargala 411

Association RTTG : 16, rue Delamotte 27940 PORT-MORT

■ THÉO GARGALA



Finis l'été, la rentrée nous rappelle à nos bonnes résolutions !

Rejoignez-nous le **MARDI** pour des cours proposés par Maryline à la **Maison de village** :

- à 10 h pour les séniors
- à 20 h pour les adultes.

Tous les cours sont différents, on ne s'ennuie donc jamais ! Elle a une imagination débordante et je suis persuadée que l'été aura été propice pour nous inventer d'autres exercices.

Les cours sont composés d'un échauffement cardio, suivi d'exercices de renforcement musculaire (ouille le gainage, on a vite oublié cet été à quel point on en a besoin !), de pilates et d'un retour au calme avec des étirements.

On utilise des ballons paille, des fitballs, des élastibands et des bâtons en bois pour varier les plaisirs !

Venez tester, deux cours sont offerts ! N'attendez pas, la difficulté augmente au fur et à mesure des séances... Mais chacun fait à son rythme et selon ses possibilités, il faut que ça reste un moment de plaisir !

Renseignements 06 10 04 24 49

■ PASCALE LACHINE



Bibliothèque NOUVEAUTÉS

Les activités de fin d'année avec l'école n'ont pu se tenir qu'en partie compte tenu de la pandémie. Gageons que la rentrée permettra de renouveler en particulier l'expérience les « grands » lisent aux « petits ».



En attendant les sorties littéraires de l'automne, les dernières nouveautés de la bibliothèque sont :



Le thriller « Sel » du danois Jussi Adler Olsson Carl Mørk et son équipe du département des affaires non résolues découvrent avec stupeur que depuis trente ans, un tueur particulièrement rusé choisit avec une régularité effrayante une victime et l'élimine en déguisant ce meurtre en accident ou en suicide. À chaque fois, sur le lieu du crime, un petit tas de sel...



Un court roman attachant : « Paris-Briançon » de Philippe Besson nous rappelle que nul ne maîtrise son destin. À la faveur du huis clos imposé, ce train de nuit célèbre le miracle des rencontres fortuites et la grâce des instants suspendus, où toutes les vérités peuvent enfin se dire.



Le dernier roman de Sandrine Collette « Ces orages là » dresse le portrait d'une jeune fille qui essaye de se reconstruire à la suite d'une relation toxique. Quand elle sera « grande et forte », Clémence espère qu'elle pourra pardonner. Mais en est-elle capable ?

Et bien sûr n'oubliez pas de venir prendre ou renouveler votre adhésion 2022-2023 : un tarif inchangé (10 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 12 ans) pour découvrir, échanger et partager nos enthousiasmes littéraires à tout âge!

■ DOMINIQUE ET SOPHIE



THEÂTRE

4^e Festival amateur

Cette année 2022 vous propose 2 pièces dont le titre laisserait penser que l'ambiance sera macabre... il n'en est rien ! ce sont en fait des comédies qui se plaisent à embrouiller le spectateur jusqu'au dénouement... rebondissements et rires sont donc au programme.

Elles encadrent un monument : Molière ! Il eut été dommage de ne pas participer à cette année de célébration. Classique nous direz-vous ? Oui, mais toujours d'actualité : la pièce touche du doigt des comportements tout à fait observables de nos jours..

Un cercueil pour deux



Vendredi 18/11/22
20h30

Imbroglie dans la boutique des pompes funèbres : 1 seul cercueil pour 2 enterrements ! Et la politique s'en mêle Nous irons de découverte en découverte ...

Et ce directeur des pompes funèbres qui vient de recruter un intérimaire plutôt incontrôlable... Une pièce... à mourir de rire !

Auteur : Jean-Pierre Martinez

Portes ouvertes 3/4h avant chaque séance



George Dandin



Samedi 19/11/22
20h30

2022 Année Molière

George Dandin, paysan voulant s'élever au-dessus de sa condition, a épousé Angélique, fille des Sotenville, nobliaux de province ruinés. En rachetant leurs dettes, il gagne le droit de transformer son nom en «George de la Dandinière», mais sa belle-famille ainsi que sa femme ne cessent de lui faire âprement sentir que la différence de condition n'en est pas pour autant abolie....

Auteur : Molière

Un petit meurtre sans conséquence



Dimanche 20/11/22
17h30

Avouer un meurtre est une chose, le prouver en est une autre.

Alban vient d'assassiner son meilleur ami. Eve, sa femme veut en savoir davantage sur ce qui a poussé son mari à commettre ce meurtre quand Christèle, la femme du défunt arrive chez eux pensant l'y trouver.

Comment se dépêtrer de cette situation bien embarrassante ? C'est alors que tout s'enchaîne... Attention, ça va saigner !

Auteur : Jean-Pierre Martinez

➤ Nous vous conseillons vivement de réserver vos places à partir du 17 octobre (1 mois avant).

➤ Entrée adulte : 8 € | enfant - 12 ans : 2 €

Pour cela, il vous suffit de déposer sous enveloppe (au nom de PMES) un chèque en mairie, accompagné des renseignements suivants :

- nom(s) de la (ou des) pièce(s) choisie(s),
- nombre d'adultes et d'enfants (pour chacune d'entre elles si plusieurs choix),
- nom auquel la réservation est faite,
- n° de tél. impérativement pour vous joindre en cas de dépassement de capacité.

Vos billets vous attendront à l'entrée.

Si besoin, vous trouverez un bulletin imprimable à joindre à votre réservation sur notre site web.

Bien sûr, vous pourrez acheter vos billets à l'entrée à hauteur des places disponibles !

Port-Mort en Scène espère que vous apprécierez cette programmation et vous souhaite d'excellentes soirées.

Plus de détails sur notre site web : www.portmortscene.com

■ L'ÉQUIPE PMES

Deuxième Forum des associations

NOTRE-DAME-DE-L'ISLE



Malgré, une météo très pluvieuse, une cinquantaine de personnes se sont déplacées le samedi 24 septembre 2022, Salle du Clos Galy à Notre-Dame-de-l'Isle.

Ce 2^e Forum des associations des villages de Port-Mort, Notre-Dame-de-l'Isle et Pressagny-l'Orgueilleux, à regroupé 10 associations :

↳ Port-Mort :

- L'Épée d'Aymeric,
- 313th Fighter Squadron « The Lucky Bulldogs »,
- le club CPN la catignole,
- Port-Mort en Scène,
- le Training camp du Bois de Bray.

↳ Notre-Dame-de-l'Isle :

- l' AISLC.

↳ Pressagny-l'Orgueilleux :

- le Club de Loisirs et la Maison pour tous,
- l'ACBC,
- Beauvivre Tennis Club.

De nombreux échanges et adhésions ont rythmé cette journée, ponctuée par des démonstrations de combats à l'épée par les membres de l'Épée d'Aymeric.

La prochaine édition se tiendra en 2023 à Pressagny-l'Orgueilleux.

■ RODOLPHE DELAMOTTE

Bienvenue aux nouveaux Pormortais !

N'hésitez pas à passer en mairie pour vous présenter et pour récupérer de la documentation sur la vie du village ! Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la commune www.port-mort.com, la page Facebook officielle **Mairie de Port-Mort** et télécharger l'application CentoLive pour être informés en temps réel des publications sur le panneau lumineux de la mairie. Vous trouverez aussi en pages centrales de ce journal un plan de notre beau village et de ses curiosités ! Au plaisir de vous rencontrer au détour d'une promenade, lors d'une manifestation proposée par nos nombreuses associations ou à la mairie !

La vie de nos FORCES VIVES

■ GHYSLAINE AUDREN

Situés sur la départementale, nos commerçants mettent tout en œuvre pour mettre en valeur leur commerce, rendant ainsi plus agréable la traversée de notre village.

LE CAFE DE LA MAIRIE

L'endroit où il fait bon être !

Voici maintenant un an que l'incontournable « Café de la mairie » a changé de tenancier. **Philippe**, qui a succédé à **Dominique**, a su s'approprier les lieux en y apportant une touche personnelle. Outre le rafraîchissement de la façade, c'est désormais sous les yeux de célèbres figures de l'art que nous dégustons notre breuvage.

L'arrivée derrière le comptoir de sa compagne, la pétillante **Sophie**, n'a pas fait d'ombre à la terrasse, désormais ornée de jardinières fleuries, qui accueille une large clientèle.

En effet, ce duo très complice est de connivence afin que chacun s'y sente à l'aise ! Et pour compléter leur activité, Philippe et Sophie ont aménagé l'appartement attenant afin de le proposer à la location de courte durée !

Pour rappel, le Café de la mairie fait également dépôt de pain le lundi, ainsi que Point-Poste.



La Maison Semenon

Bon comme le pain....

Le généreux **Olivier Semenon** gâte nos papilles depuis maintenant 2 ans ! C'est dans un four flambant neuf que notre pain préféré prend ses douces couleurs. Ornée d'une nouvelle enseigne, la boulangerie est également dotée d'un monnayeur automatique qui n'enlève rien aux sourires des vendeuses !



Rentrée scolaire



Le jeudi 1^{er} septembre l'école du village accueillait 58 élèves, effectif en baisse par rapport à l'année dernière. Les enfants sont répartis sur 3 classes :

- Maternelle : Lise Lambert : 25 élèves sur 3 niveaux : PS | MS | GS.
- CP | CE1 : Séverine Chauvin : 17 élèves.
- CE2 | CM1 | CM2 : Mathilde Jollivet : 16 élèves.

Les institutrices sont accompagnées de Graziella Roger - ATSEM - et de Séverine Allamanche.

On constate l'arrivée de quelques familles récemment installées dans notre village. Cette année l'équipe enseignante continue ses projets avec les associations de Port-Mort : Le club CPN, l'ALPM et les parents d'élèves.

Nous tenons à sensibiliser les Pormortais à l'importance de scolariser leurs enfants dans notre école communale.

En effet, la baisse régulière des effectifs pourrait à terme conduire l'académie à fermer une classe, amenant une fermeture complète de l'école, ce qui engendrerait une perte de vie significative de notre village.

Nous rappelons que l'école dispose d'une garderie disponible dès 7h et jusqu'à 19h00 le soir.

■ MATHILDE JOLLIVET

■ ÉVELYNE LUCET

Les Mille et un Sourires de Valentine

Le vendredi 13 mai dernier, les élèves ont bénéficié de l'intervention de l'association « Les mille et un sourires de Valentine ». Valentine est une petite fille atteinte d'une lissencéphalie, maladie rare qui touche le cerveau.

Cette intervention avait pour objectif de sensibiliser les élèves au handicap et à la différence.

Madame Mallet, présidente de l'association, est intervenue dans chaque classe. Elle était accompagnée de son mari et de Jocia Lacouque qui sont également membres de l'association.

Valentine était enchantée de rencontrer les enfants de l'école et a reçu des dessins en guise de remerciements.

Nous remercions vivement Madame Mallet, son mari, Jocia Lacouque et Valentine pour cette intervention riche en enseignements.



■ De gauche à droite : Lise Lambert - institutrice maternelle remplaçante, Séverine Allamanche - responsable restaurant / Garderie, Séverine Chauvin - institutrice primaire, Graziella Roger - ATSEM* / Garderie, Léa Boursier - service restaurant, Mathilde Jollivet - directrice / institutrice primaire, Valérie Chaillou - AESH**.

* ATSEM | Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

** AESH | Accompagnant d'élève en situation de handicap

On se retrouve à l'ÉCOLE de PORT-MORT !



■ De gauche à droite : Noëlle Derval, Ludovic, Sébastien, Ludivine, Sophie, Florian, Angeline, Florence, Adeline, Cécile, Charles Poronne, Claire, Youssef, Thierry et Angélique.

En ce dimanche 26 Juin, les anciens élèves de notre village se sont retrouvés dans la cour de l'école. Nous y étions tous scolarisés dans les années 80-90. Entourés de nos enfants et accompagnés pour certains de nos parents, nous étions une vingtaine à faire un voyage dans le temps !

C'est la disparition prématurée de Julien, fils de José Guzman, notre directeur de l'époque qui a ému de nombreuses familles Pormortaises en ce début de printemps. Réunis par cette triste nouvelle via les réseaux sociaux, plusieurs de ces anciens élèves ont émis le souhait de se retrouver. À l'initiative de trois d'entre eux (Adeline, Sophie et Youssef) rendez-vous était donné dans la cour de l'école (Un grand merci à la mairie pour y avoir autorisé l'accès pour l'après-midi et au Comité des Fêtes pour la gestion des tables et chaises). Chacun a apporté son goûter, ce moment de retrouvailles a été l'occasion d'échanger nos souvenirs communs. Nous nous sommes tous reconnus sur les quelques photos apportées pour l'occasion.

Un grand plongeon 30 ans plus tôt et beaucoup d'émotions, Madame Derval, notre maîtresse de maternelle reconnaît nos visages, elle nous accueille comme lors de notre première rentrée avec douceur et sourire. Elle a tant de souvenirs et reconnaît tous ses élèves sur les photos, c'est impressionnant ! La présence de Monsieur Poronne, notre maître de cours élémentaire en émeut quelques uns. Il est toujours aussi calme et attentif. Jacqueline Tricoteaux qui a passé des années aux côtés de Madame Derval en tant qu'ATSEM est parmi nous. Tant de souvenirs partagés, tant d'émotions et tellement de plaisir à présenter notre ancienne école et nos enseignants à nos propres enfants.

À notre grande surprise Monsieur Guzman apparaît en appel vidéo. Ce fût un grand moment de partage et de souvenirs riches en émotions. En classe dans les années 80, il avait au mur derrière son bureau, la carte du Massif du Mont Blanc et nous parlait des sommets, quelques années plus tard il entraînait avec lui quelques parents d'élèves à l'ascension du Mont Blanc. Aujourd'hui il nous parle des sommets de l'Himalaya qu'il s'apprête à rejoindre.

Les instituteurs et institutrices de l'école de Port-Mort des années 80 nous ont laissé tous de bons souvenirs. Ils nous ont transmis leurs savoirs et leurs valeurs.

Nous pensons aussi à Monsieur et Madame Errère qui ont enseigné ici de nombreuses années. Nous sommes si nombreux à avoir appris à lire et écrire avec Madame Errère. Tant de parents se souviennent des soirées passées à chercher dans les catalogues des petites images pour illustrer nos mots de vocabulaire. Monsieur Errère malgré son apparence sévère était très gentil avec nous, il nous emmenait dans la cour de l'école pour nous montrer ses fleurs. Ils étaient rigoureux.

Les plus anciens d'entre nous se souviennent de Madame Étancelin qui a accompagné Madame Derval dans ses premières années. Elle a du en faire des lacets (point de scratch à nos chaussures à l'époque !) et changer des petites culottes. C'était l'époque de la classe en préfabriqué.

Ce dimanche, il régnait un soleil de plomb dans la cour de l'école, dans nos souvenirs il n'y faisait pas si chaud dans notre enfance, à moins que ce ne soit l'émotion de nos retrouvailles !!!

Si plusieurs en éprouvent l'envie, c'est avec plaisir que nous renouvellerons l'expérience pour permettre à un plus grand nombre de partager ce moment...

■ SOPHIE & FLORENCE LUCET



■ La mairie et l'école dans les années 80-90.



Un couple d'écrivains à Port-Mort !

par Pascale Lachine



Dans notre petit village de moins de 1 000 habitants, nous étions déjà si fiers de mettre à l'honneur Françoise Bourdin dans le dernier JPM ! Mais quelle découverte, il n'y a pas chez nous une romancière mais trois romanciers ! Et c'est avec grand plaisir que j'ai partagé un moment fort sympathique en présence de ce couple d'écrivains.

On ne parle pas de Christine sans Jean-Paul Croizé ni de Jean-Paul sans Christine Lebel Croizé !

Christine est une femme pétillante, une artiste, une romancière pour ados et surtout une passionnée de chats (cinq chats très câlins bichonnés à la maison!). Christine c'est une ancienne ATSEM (Profitons de cet article pour mettre à l'honneur ce métier plein de dévouement pour les enfants et plein de créativité !) et prof de gym qui aime écrire allongée sur son lit, sur le ventre, les pieds relevés. Elle frappe les touches de son clavier pour faire apparaître les lignes de son chapitre mûrement réfléchi...

Jean-Paul essaye bien de connaître la tournure que prend son prochain roman mais non, elle ne cédera pas ! Il faudra qu'il attende la fin du chapitre pour savoir !

Ce sont des livres pour adolescents qu' elle écrit, des enquêtes palpitantes, des romans policiers avec du suspense à chaque chapitre qui donne envie d'en lire encore un et un autre ... Christine Lebel est aussi marraine d'une classe de lecture à Elbeuf et a d'ailleurs reçu le prix des collégiens de la ville d'Aumale en 2022 pour « Le mystère de la dame blanche » ! Les ados de 8 à 15 ans adoreront aussi la série « Les jumelles », des enquêtes à succès !

Et quand elle n'écrit pas, elle peint ! Et sur ses toiles, il n'est pas rare d'apercevoir un chat, voire plusieurs... mais aussi le Mont-Saint-Michel qu'ils affectionnent tout particulièrement ! Son autre passion c'est son mari d'une vingtaine d'années son aîné, mais il n'y paraît rien tant ils sont fusionnels.

C'est sur un salon qu'ils se sont rencontrés et qu' ils ne se sont plus quittés pour les arpenter ensemble !

Sociétaires de la SADN (Société des Auteurs De Normandie), et de l'association des écrivains combattants, ils partent régulièrement à la rencontre de leur public, notamment en Normandie et sur Paris !

Mais qui est donc son âme sœur Jean-Paul ?

Après un bac et une école d'ingénieur en météorologie, il deviendra journaliste au Figaro ; il y fera toute sa carrière et connaîtra une vie professionnelle palpitante et passionnante ! Journaliste scientifique, grand reporter et reporter de guerre, il se rendra à la centrale nucléaire de Tchernobyl, trois ans après l'explosion, il couvrira la guerre du golfe... Et sera responsable des chroniques scientifiques! C'est un passionné et on continue à faire appel à lui pour des chroniques notamment sur France bleu !

Il commence à écrire des romans en 2010. L'inconscience de l'écriture lui permet de lâcher sa schizophrénie (dixit lui même !). Il écrit des romans contemporains avec toujours la même recette : les problèmes de notre société à travers des anecdotes concrètes, un thème psychologique, deux à trois héros, une pincée de sensualité pour ne pas dire sexualité et une pincée de romantisme. Il reconnaît aussi avoir publié des ouvrages polémiques qui se sont vendus à plus 12 000 exemplaires comme « Écologistes petite esbroufe et grands mensonges » paru en 2004.

Jean-Paul, lui, n'écrit pas du tout comme Christine ! Il a une idée globale de l'histoire mais écrit parfois des scènes dans un ordre non chronologique puis en fait l'assemblage comme pour un montage de film. Il sait à peu près, où il veut aller mais peut faire évoluer l'histoire en fonction de son imagination qu'il trouve parfois sur une terrasse de café parisienne.

Après avoir terminé l'écriture de leur dernier livre, notre couple d'écrivains se relit mutuellement, corrige les coquilles et les concordances de temps et envoie leur manuscrit pour relecture chez l'éditeur. Celui-ci demande parfois des corrections que Christine et Jean-Paul acceptent mais peuvent aussi refuser.

Lui aussi a eu une récompense en 2018, le prix littérature de Normandie par le Conseil Régional de Normandie, pour son livre « Le grand bateau ».

Le premier fan de Christine c'est Jean-Paul qui nous livre déjà que son prochain roman mêlera surnaturel à enquête passionnante.

À quand un roman écrit à quatre mains ?

L'idée germe depuis un certain temps...

À suivre !



Prochains salons

Voici les dates des prochains salons si vous souhaitez les rencontrer et faire dédicacer un livre. C'est aussi un joli cadeau à offrir pour Noël qui approche !

- > 5 novembre à Bourg Achard.
- > 20 novembre au Manoir du Thil en Vexin au salon « Délivrez des mots ».
- > 27 novembre à Elbeuf au lycée Fénelon.
- > 23 et 24 novembre au Rotary Club de Paris.
- > 3 décembre à Tourny au salon « Le Noël des livres » qu'ils organisent avec la présence de 40 auteurs.

Leurs derniers livres



Enquête de succès la gare abandonnée Christine Lebel

The Detective's invités à donner des concerts en Touraine, ne vont pas être au bout de leurs surprises. Une gare abandonnée, un train fantôme, des vols de tableaux, mais que se passe-t-il autour du magnifique Château de Chenonceau?

Les musiciens vont une nouvelle fois se trouver plongés au coeur d'une enquête palpitante où se mêlent le surnaturel et les souvenirs historiques..

Vélib Jean-Paul Croizé

Première soirée de pluie après l'été indien, de quoi provoquer des embouteillages monstres à Paris. Et multiplier les risques de renverser un de ces cyclistes qui circulent sans aucune précaution. Mais lorsque la victime de l'un de ces accidents est une fragile jeune femme, cela peut déboucher sur une bien étrange aventure pour l'automobiliste qui va tout tenter pour essayer de se faire pardonner. Y parviendra-t-il face à la méfiance de celle qu'il aurait pu tuer, et la haine de ses parents militants, rien n'est moins sûr..

À moins que l'on assiste là au début d'une longue histoire d'amour entre ces deux héros anonymes de la vie citadine d'aujourd'hui.



Nathalie, cela fait plus de 20 ans qu'elle habite notre village !

On la connaît d'abord parce que c'est une maman qui déposait ses enfants à l'école mais aussi car elle a gardé de nombreux petits (dont les miens !) mais encore parce qu'elle a continué d'emmener des minots à l'école en étant « famille d'accueil » pendant de nombreuses années. D'autant que je me souviens, c'était déjà une créatrice qui guidait les enfants pour faire des petits cadeaux aux parents pour la fête des mères/pères ou pour Noël.

Si elle a arrêté son activité, elle ne chôme pas ! Son sens de la création et son envie de faire découvrir sa passion pour le pouvoir des pierres tant sur le mental que sur le physique ont abouti à la création d'une activité que vous pourrez découvrir sur son site Facebook « Délices de Nathalie, les pierres et ses vertus ».

Elle est intarissable sur le sujet et concocte de jolis bijoux pour se faire plaisir ou à offrir. Elle propose aussi des ateliers pour créer ses propres bracelets.

N'hésitez pas à la contacter, Noël approche !

■ PASCALE LACHINE

Lotissement Rue Blanche de Castille en D4
 Lotissement Rue des vignes en E4

Plan actualisé de la commune





Hommage à un CHEVAL D'EXCEPTION

La Ferme du Mesnil, propriété de l'entraîneur Hervé Godignon, sise sur le territoire communal dans un terrain limitrophe de la commune de Notre-Dame-de-l'Isle est plus connue dans le monde de l'équitation sous le nom de « Haras Sea Bird ». Pourquoi donc Hervé a-t-il choisi de nommer son Haras « Oiseau de mer » ?!



En octobre 1965, **Sea Bird**, poulain alezan brûlé aux canons postérieurs blancs né en 1962, gagna le prix de l'Arc de Triomphe, battant de six longueurs **Reliance**, qui était le double vainqueur, cette année-là, du prix du Jockey-Club et du Grand Prix de Paris. **Sea Bird** a-t-il été le cheval du XX^e siècle ? D'innombrables turfistes le pensent.

Au début des années 1960, Jean Ternynck, un industriel du textile roubaisien, possédait dans son haras de Notre-Dame-de-l'Isle, une jument nommée **Sicalade** dont la famille lui avait valu une victoire très prisée en Angleterre, celle des 1 000 Guinées, l'équivalent de notre Poule d'Essai des Pouliches.

Au printemps 1961, il décida de présenter **Sicalade** à **Dan Cupid**, tout nouvel étalon de naissance américaine dont on retenait surtout ses qualités de vitesse et son déboulé.

Sea Bird qui naîtra au printemps 1962 de l'alliance de **Sicalade** et **Dan Cupid** sera le produit d'un père et d'une mère inbreeds^[1] en eux-mêmes (**Dan Cupid** sur **Sickle**, **Sicalade** sur **S^t. Simon**), mais sans ancêtre commun proche. Les spécialistes en étude de pedigrees ont fait remarquer, sur la foi de nombreux cas, que ce type de croisement pouvait avoir une influence favorable sur la vigueur des produits^[2].

Serait-ce le cas ?

Le poulain grandit dans les herbages du manoir « La Bombarde » de Notre-Dame-de-l'Isle non loin de la Ferme du Mesnil avant de rejoindre au début de sa deuxième année l'établissement de l'entraîneur Étienne Pollet à Chantilly.



■ La Ferme du Mesnil ou Haras Sea Bird.



■ Sea Bird dessin au crayon.(?)

Parisien de naissance, des parents journalistes, rien à priori ne prédestinait **Hervé Godignon** à une carrière dans l'équitation sportive de haut niveau. Rien, sauf sa passion pour cette discipline qu'il commence à nourrir à l'âge 12 ans via l'équitation scolaire. Apprenti cavalier à 18 ans, il commence à concourir chez **Hubert Parot**, cavalier de renommée mondiale. Il gagne son premier grand prix en 1974 à 22 ans. Il s'en suit un palmarès éblouissant en cumulant entre autres 6 médailles d'or en championnat de France de saut d'obstacles et une médaille de bronze par équipe aux jeux olympiques en 1992.

Entraîneur international depuis quarante ans, il a acheté avec sa femme **Olivia** la Ferme du Mesnil à la famille Ternynck en janvier 1994. Selon ses termes, il a fait jouer le *droit du prince* pour rendre hommage au cheval du siècle, en nommant son haras « **Seabird** ».



Dimanche 3 octobre 1965

Hippodrome de Longchamp | Prix de l'Arc de Triomphe

Sea Bird monté par le jockey Pat Glennon participe au Prix de l'Arc de Triomphe, course de plat sur la distance de 2 400 m qu'il parcourt en 2'35"50.

Le départ est donné. Aussitôt les 400 premiers mètres franchis, le fougueux Marco Visconti prend le commandement devant Blabla, Emerald, Kalife, Tom Rolfe, Sea Bird et Reliance. L'ordre ne change pas dans la montée où le train est régulier mais sévère.

Dans la descente, Blabla rétrograde et Piggott qui ne peut plus compter sur son leader active Meadow Court pour qu'il vienne recoller aux chevaux de tête ; Marco Visconti mène toujours, suivi de peu par Anilin qui devance Tom Rolfe, Meadow Court, Sea Bird, Emerald groupés, pratiquement sur la même ligne ; Reliance suit à une longueur, Diatome est à peine plus loin.

Le futur vainqueur fait-il partie de ce groupe de tête, les jumelles épient les gestes des jockeys : Saint-Martin et Glennon semblent en avoir « plein les bras^[3] » car leurs poulains développent de puissantes foulées et vont « au-dessus » de tous les autres.

Le dernier virage est négocié sans bousculade, et déjà un reclassement s'effectue dans les premiers. Sea Bird dans son train, galopant la tête haute comme il en a l'habitude, sur des rênes courtes, passe Marco Visconti et Anilin. Saint-Martin qui a décidé de calquer sa course sur celle de Glennon prend la roue, la bonne roue pense-t-il ! Deforge fait de même mais à quelque distance.

Après deux cents mètres de ligne droite, Glennon a sans doute ouvert les doigts, car Sea Bird s'est arraché de tous ses opposants, prenant une très franche longueur. Du reste du peloton, seul Reliance et dans une moindre mesure Diatome semblent en mesure de suivre. Les autres concurrents sont pour la plupart déjà « aux bras^[4] » et quelques-uns même, comme Mario Visconti, à « la cravache ».

Quelques foulées plus loin, le prodige s'envole et creuse l'écart, tout en versant complètement sur sa gauche. Ralenti par Glennon qui craint une franche dérobade, il possède encore six longueurs d'avance au passage du poteau. Les derniers 300 mètres de la course sont éblouissants, car si le poulain avait galopé droit, il aurait gagné avec au moins dix longueurs d'avance ! Mais il était écrit que Sea Bird ne devait pas entrer dans la légende par le plus court des chemins.



■ Le jockey Pat Glennon et Seabird longé par Jean Ternynck avant le passage aux balances^[6].

Derrière, Reliance est le seul à garder un peu de contenance en prenant la deuxième place. Ensuite, c'est l'hécatombe : le peloton a explosé, et les concurrents terminent éparpillés. Diatome est troisième, devant Free Ride et Anilin.

La foule exulte ! Les couleurs françaises ont brillé de tous leurs feux. Jean Ternynck ramène son vainqueur à la longe au paddock^[5]. Pat Glennon resté en selle jusqu'aux derniers pas avant de passer aux balances^[6] est de marbre encore sous le choc de l'émotion produite par un tel final.

Avant le Prix de l'Arc de Triomphe, l'éleveur américain John W. Galbreath avait payé à Jean Ternynck la somme record de 1,5 million de dollars pour louer la carrière d'étalon de Sea Bird pour cinq saisons de monte à Darby Dan Farm, dans le Kentucky, où officiait un autre géant, Ribot.

Le soir même de la course, l'annonce est officielle : Sea Bird s'envole pour les États-Unis et ne reviendra en France qu'en 1972.

Il mourra malheureusement l'année suivante, d'une crise de coliques. Malgré cette mort précoce, il put tout de même engendrer des poulains tels qu'« Allez France », vainqueur du Prix de l'Arc de Triomphe 1974.

■ ALAIN CLERFEUILLE

AVEC LA COMPLICITÉ DE RAPHAËL TRICOTEAUX ET D'HERVÉ GODIGNON

ARTICLE COMPLÉ SUR LA BASE DES SOURCES SUIVANTES :

« L'ARC EN VINGT CINGT TRIOMPHE » HENRI DUTHU - MARC GAILLARD ÉDITIONS LAVAUZELLE 1990
WIKIPEDIA [HTTPS://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/SEA-BIRD_II](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sea-Bird_II)



La vidéo de « l'Arc du Siècle »

sur YouTube : l'accélération de Sea Bird à ~1:10 est tout bonnement phénoménale !

https://www.youtube.com/watch?v=uXM-Nrnph_Q

Lexique...pour les *nuls* en course de chevaux !

1. **inbreeds** : les croisements consanguins sont commune pratique pour la reproduction des chevaux de course.
2. **produits** : le terme peut paraître choquant mais il est factuel, il sont le résultat d'une reproduction...
3. **plein les bras** : les chevaux de course sont très impulsifs et doivent parfois être freinés par leur jockey en tirant sur les rênes pour éviter que leur fougue s'épuise avant la dernière ligne droite...
4. **aux bras** : dans ce cas, au contraire, le jockey stimule son cheval sur son encolure avec les rênes et utilise parfois la cravache (cette pratique est aujourd'hui très surveillée et potentiellement sanctionnée par les commissaires de course).
5. **paddock** : zone close de rassemblement des chevaux avant course, longés par les lads pendant que les jockeys reçoivent les dernières instructions de leur entraîneur ou sponsor.
6. **balances** : le *handicap* a été créé pour donner en théorie une chance à chaque cheval de gagner la course par l'ajout de poids pour lisser les différences entre les jockeys. Dans le cas d'une course au galop, le cheval ayant les meilleures performances portera le poids le plus lourd, et inversement. Le poids rajouté aux chevaux est constitué de petites plaques de plomb insérées dans les poches latérales de la selle. Le passage aux balances permet de vérifier que le jockey ne s'est pas délesté en cours de course.

FALAISE de Châteauneuf

DANGER !

L'arrêté municipal du 22 juillet 2008 prescrit, au vu des risques d'éboulement, l'interdiction d'accès à la falaise, de son escalade et de stationner au pied de celle-ci.

Les lieux se sont grandement dégradés depuis et le risque d'éboulement décuplé : un bloc de calcaire de plusieurs mètres cubes, situé au dessus de la sacristie de la Chapelle S'-Martin, menace de se décrocher ; quand au pilier principal de soutien de la sacristie, il s'érode de façon inquiétante...



En conséquence, le conseil municipal en accord avec la préfecture a décidé d'interdire l'accès au public aux sentes suivantes :

CE.28 dite « de la Chapelle S'-Martin »

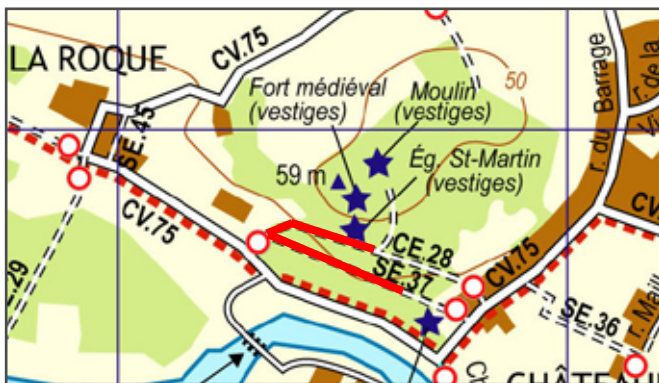
à partir de l'embranchement permettant d'accéder à la tour-moulin jusqu'à la rue de la Roque (CV.75).

SE.37 dite « de S'-Ethbin »

à partir du tombeau de S'-Ethbin jusqu'à la rue de la Roque (CV.75).



RAPPEL : l'accès aux vestiges du donjon de l'ancien fort médiéval est strictement interdit car les risques de chute ou d'éboulement y sont très importants.



Formation

Lutte contre l'incendie



Le personnel communal a suivi une formation à la lutte contre l'incendie le vendredi 8 juillet dernier avec travaux pratiques sur la place de la Maison de village.

La formation a été encadrée par Raphaël de la société Sécurifeu qui assure la maintenance du parc d'extincteurs et d'alarmes incendie des locaux communaux et de l'école.

■ ALAIN CLERFEUILLE

APRÈS LE MÉNAGE DE PRINTEMPS, LE MÉNAGE D'AUTOMNE !

Il nous est régulièrement demandé « comment se débarrasser de nos vieilleries ? ».

Nous avons fait un petit tour d'horizon pour vous indiquer quelques pistes qui peuvent vous aider.

En ce qui concerne les **vétements**, il existe des associations à quelques kilomètres d'ici :

- La Croix Rouge, située 6 rue du four à baon à Gaillon,
- dans les conteneurs de l'association « LE RELAIS » situés sur les parkings de l'école de Courcelles-sur-Seine, de la piscine de Gaillon et du Carrefour Contact d'Aubevoye,
- ainsi que ceux de l'atelier d'insertion « À tout'vapeur » situé aux Andelys qui dispose également d'un conteneur sur le parking du cimetière de Pressagny-l'Orgueilleux et près de la mairie de Notre-Dame-de-l'Isle.

Concernant les **meubles**, nous avons trouvé un professionnel qui se déplace pour faire du vide chez vous !

Mr Récup : 06 20 10 11 64.

Site Internet : www.mrrecup.fr


Devis gratuit.



■ GHYSLAINE AUDREN

NOUVEAU

Location Courte Durée
 Maison mitoyenne de 72 m²
 avec jardin et terrasse
 Jusqu'à 4 personnes



104, Grande rue | 27940 PORT-MORT
 Sophie De Grave | 06 11 80 34 14
 sophiedegrave@outlook.fr

RM RENOVATION

Marcré Rodolphe | rénovation intérieur ,
 Port mort 27940 | extérieur , dépannage

DEVIS GRATUIT
 siret:91801564500016



rm.renovation27@gmail.com
 06.38.88.99.42



Nathalie Trotignon

*Les Délices de Nathlie,
 les pierres et ses vertus !*

☎ 06.51.52.06.01

📘 Délices de Nathlie, les pierres
 et ses vertus

✉ delices.de.nathlie@gmail.com

TEL : 06.68.65.60.27

PROTHESISTE ONGULAIRE

VOS ONGLES FEE

96 grande rue 27940 PORT MORT



Estelle Lefrançois | 06 68 65 60 27  estelleonglesfee

...et depuis 1999 à Port-Mort

A PARTIR DE
 SEPTEMBRE
 2022

ENVIE DE VOUS
 RESSOURCER,
 DE VOUS DÉTENDRE,
 VENEZ DÉCOUVRIR
 LE YOGA


ASSOCIATION YOGAÏA

PROPOSE DES COURS COLLECTIFS DE
 YOGA TRADITIONNEL INDIEN

Avec Caroline Ribeiro
 diplômée de la Fédération Française de
 Hatha-Yoga par Sri Maheshi.

À PORT-MORT
 LE JEUDI DE 10H À 11H30

Pour faire un cours d'essai, ou avoir plus d'infos, contactez-nous
 yogalaassociation@yahoo.fr  <https://lesociationyoga4.blogspot.com/>



PETANQUE

**TOUS LES VENDREDIS
 À PARTIR DE 17H
 MAISON DE VILLAGE
 PORT-MORT**



Frelon asiatique : TOUJOURS BIEN PRÉSENT !



Comme en témoigne l'intervention rue du bois d'un professionnel le 7 septembre dernier pour détruire un nid secondaire d'environ 60 cm de diamètre, l'ennemi juré de nos abeilles est bien présent !

Le nid était situé à 17 mètres du sol dans un cèdre à la frondaison très dense totalement hors de vue du propriétaire du terrain. C'est un voisin qui a aperçu le nid de sa fenêtre qui l'a interpellé.

IL EST RAPPELÉ que les tentatives d'éradication sauvage à l'aide de jet d'eau, pétard, carabine ou autre aspersion de mousse sont suicidaires et inutiles dans le sens où, dans la grande majorité des cas, les futures fondatrices - au moins 500 - ne seront pas détruites, et les ouvrières - jusqu'à 2 000 dans un nid de cette taille - déclencheront immanquablement une contre-attaque redoutable !

↳ Démarche à suivre

Vous pouvez contacter la plateforme départementale pour signaler le nid et obtenir plus d'informations mais ce n'est pas elle qui déclenchera une intervention. Il vous faudra choisir une entreprise certifiée dans la liste disponible sur le site Internet de la plateforme. Notez que cette liste n'est volontairement pas triée ni par commune ni par nom afin de garantir la libre concurrence.

☎ 02 77 64 54 27

www.frelonasiatique27.fr rubrique Intervenants

- L'intervention d'un professionnel agréé par la Préfecture offre plusieurs avantages :

- **l'assurance d'une opération dans les règles de l'art** avec aspersion de poudre de pyrèthre naturel en dose réglementaire ou par décrochage mécanique.

- **une prise en charge à hauteur de 30%** (dans la limite de 100 €) du coût de destruction par le Département. Cette participation est prise en compte immédiatement pour le particulier et l'intervenant vous remettra une facture participation déduite ainsi qu'une attestation de destruction précisant le lieu, la nature du nid et les conditions d'intervention.

L'intervention, pour détruire un nid à grande hauteur comme celui en question nécessitant l'utilisation de perches en carbone pour l'injection du produit, coûtant 160 €, n'a ainsi été facturée que 112 € au propriétaire.

- l'attestation de destruction permet de faire une **veille sanitaire départementale**.

■ ALAIN CLERFEUILLE

COIN PASSION

La légufrolabéophilie, ça vous dit quelque chose ?

Une de mes collègues s'adonne à cette passion originale depuis bientôt 30 ans ! Tout a commencé par le biais de son chat, qui dormait dans une boîte qu'elle a voulu décorer avec des étiquettes collées sur les fruits et légumes qu'elle consommait. Après la disparition de son chat, elle décide d'entamer cette collection d'étiquettes. Et la voici devenue *légufrolabéophile* ! Et cette passion insolite est devenue contagieuse, car tout son entourage proche et ses collègues se prêtent au jeu. Elle se retrouve à la tête de 2 beaux cahiers remplis d'étiquettes répertoriés par type, couleur... C'est ainsi que le jeudi soir, mon mari me donne ses trouvailles après s'être rendu au marché du village acheter de bons fruits et légumes à Isckhan pour la plus grande joie de ma collègue !

Je suis fabophile et digitabophile. Je vous laisse deviner ce que je collectionne.

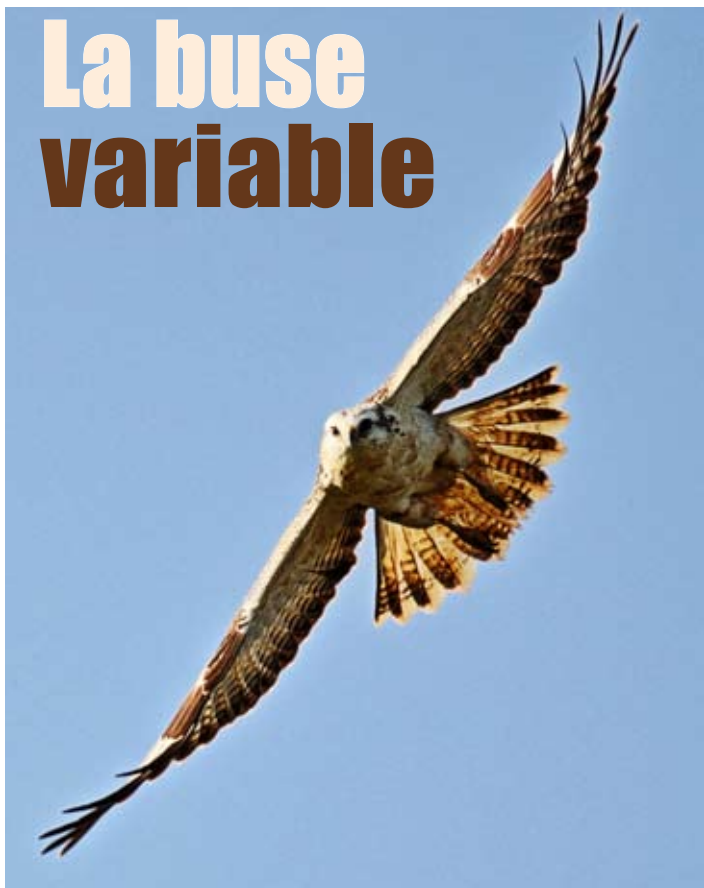
Et vous ? Êtes-vous collectionneur ? Une collection insolite ? Contactez-moi si vous souhaitez la présenter dans le JPM.

■ PASCALE LACHINE



GAZOUILLIS 36 par Guillemette Alquier

La buse variable



La buse variable est un rapace commun à la campagne. Ses « miaulements » en vol, nous font souvent lever la tête, quand on ne l'aperçoit pas sur un poteau le long des routes.

Apparence On ne la dit pas variable pour rien : son plumage peut aller de presque blanc à presque complètement brun, avec les variations les plus fantaisistes que vous pouvez imaginer (même au milieu d'une fratrie) ... La femelle est plus grande et plus massive que le mâle, elle peut faire jusqu'au double du poids de Monsieur soit 1,2 kg. D'ailleurs Madame a plus d'envergure que Monsieur (137 cm en moyenne contre 113). Tête assez grosse, mais pourtant elles n'ont pas la grosse tête. Les ailes sont larges et terminées par des doigts noirs. L'iris est brun, sans l'avoir dans l'œil, elle a sa coquetterie car la nuance est noisette ! Le bec crochu est noir avec la cire (renflement mou et charnu situé sur la partie supérieure de la base du bec) jaune où s'ouvrent des narines arrondies. Les pattes jaunes portent des doigts noirs aux ongles acérés et recourbés, oiseau de proie oblige ! Les jeunes ont le plumage plus clair et l'iris jaune. Pour l'identifier, outre la forme générale de l'oiseau, la queue, large et arrondie est toujours rayée et non barrée et se termine par une large bande foncée, la poitrine arbore fréquemment une zone claire en forme de croissant.

Nidification Fin février-mars les parades nuptiales commencent. Le couple tournoie dans le ciel, puis Monsieur s'élève très haut et pique vers Madame, celle-ci en est toute retournée, si bien qu'elle le fait réellement et, sur le dos, tend ses serres vers son bien « ailé ».

L'air de rien, il faut un mois pour confectionner l'aire (le nid). Elle est toujours en milieu arboré, en lisière de zones de culture ou de prairie, son terrain de chasse. Le nid assez haut dans

l'arbre peut avoir 1 mètre de diamètre et 60 cm d'épaisseur. Il est constitué de branches, sa coupe est faite de mousse, herbes sèches, lichen, poils et parfois crottin (beurk !). Il est construit par Madame, avec les matériaux amenés par Monsieur. Les parents ramènent régulièrement des rameaux verts sur le pourtour du nid.

La femelle pond jusqu'à 4 œufs en avril. Pendant 5 semaines, elle ne quittera le nid que pour manger ce que Monsieur lui apporte. À 8 jours, les petits sont propres et balancent leurs fientes à qui mieux mieux en dehors de nid (à celui qui l'enverra le plus loin ?). A 3 semaines, ils se tiennent debout et dépècent eux-mêmes les proies souvent des rongeurs, que Papa ou Maman rapporte. À 30 jours, ils commencent à muscler leurs ailes, ils quitteront le nid entre 45 et 55 jours.

Alimentation Depuis son affût, elle peut repérer une proie à 100m. Il peut lui arriver très ponctuellement de s'attaquer à un lapereau, au grand dam de certains chasseurs, qui lui ont fait mauvaise réputation, mais les rongeurs constituent 80 à 95% de la nourriture de cet oiseau protégé, rendant ainsi service aux agriculteurs. Elle ne s'appelle pas « tueur de rat » en Espagne et « buse des souris » en Allemagne pour rien ! Opportuniste, elle prédate aussi les taupes, des amphibiens, des reptiles, des petits oiseaux, des charognes (beurk), des lombrics à la mauvaise saison.

Vol et comportement La vie en groupe ne l'intéresse pas, les clubs de congénères, c'est pour les milans. Placide, elle se la coule douce à l'affût sur son piquet, mais toujours aux aguets, elle peut fondre sur sa proie en un instant. Assez farouche elle s'envole à la moindre approche. C'est un planeur hors pair qui sait utiliser les courants ascendants, on la voit alors décrire des orbites de plus en plus haut, souvent en famille. Elle pratique aussi le vol battu, parfois sur place contre le vent.

Chant Elle émet des miaulements en vol surtout ! Eh oui, elle qui chasse la souris a un cri de chat ! Elle peut également émettre des sifflements au nid, surtout si son partenaire est top !

La buse, une buse ? Que nenni, ce n'est pas parce que les anciens fauconniers n'arrivaient pas à la dresser qu'elle est idiote. Cette réputation d'imbécile, injustifiée, vient pourtant de là ! On peut même se demander qui était la triple buse dans l'histoire ! Alors regardez ce beau rapace en vol et admirez l'intelligence avec laquelle il profite des courants aériens pour surveiller son territoire !

■ G.A. [TEXTE & PHOTOS]



Visite de nos député et sénatrice

Monsieur le maire et quelques élus ont eu l'occasion de recevoir, le 26 septembre, Timothée Houssin, député de notre circonscription, et le 30 septembre, Katrina Pluchet, sénatrice de l'Eure.

M. Auloy a pu aborder les nombreux sujets qui affectent la vie des pormortais, notamment le désert médical, l'appauvrissement des transports scolaires, la carte scolaire, la circulation et la sécurité routière.

Ils ont tous les deux été très à l'écoute et réceptifs.



POURQUOI DE NOUVEAUX NUMÉROS ?

L'objectif de cette nouvelle numérotation est d'éviter d'avoir plusieurs lignes portant le même numéro en Normandie, ce qui était par exemple le cas dans le Calvados et la Seine-Maritime. Cette étape d'harmonisation va permettre au réseau de gagner en clarté et cohérence.

La ligne 220
Tourny<>Les Andelys<>
Gaillon<>Vernon
devient la ligne 207

CONSEIL du 28.06.2022

N°. 2022.3 | Mairie 20h00

Présents 9/15

Gilles AULOY - maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Rodolphe DELAMOTTE, Isabelle LAHAYE,
Daniel LEMARDELEY, Séverine MARTIN,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ.

Absents excusés

François LEHALLEUR,
Michaël LESUEUR (pouvoir à G. AUDREN),
Évelyne LUCET (pouvoir à G. AULOY),
Jean-Michel VUILLAUME (pouvoir à P. PLÉ),

Absents

Pascale LACHINE, Élise WATEL.

3.1. Désignation du secrétaire de séance

M^{me} Isabelle Lahaye.

3.2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2022

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

3.3. Nomination des référents de la commune auprès de SNA

Ce point n'a pu être abordé en raison du nombre d'absents lors de ce conseil municipal.

3.4. Décision modificative n°1

Le maire explique au conseil municipal que lors du vote du budget, les sommes proposées en investissement n'ont pas été reportées sur les bons comptes et qu'il est donc nécessaire de prendre une décision modificative afin que ces sommes soient réparties sur les comptes initialement prévus.

Il propose la DM détaillée ci-contre.

À l'unanimité, cette proposition modificative est approuvée.

3.5. Suppression du CCAS, clôture du budget

Le maire expose au conseil municipal que : En application de l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le centre communal d'action social (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Cette possibilité est issue de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRE.

- Vu l'article L.123-4 du code de l'action sociale et des familles,

- Vu que la commune compte moins de 1 500 habitants et remplit ainsi les conditions du code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- dissoudre le CCAS au 31 décembre 2021,
- d'exercer directement cette compétence,
- transférer le budget du CCAS dans celui de la commune,
- d'informer les membres du CCAS par courrier.

3.6. Suppression du budget Vieille Tour

Le maire expose au conseil municipal que par délibération en date du 7 décembre 2009, le conseil municipal avait approuvé la création d'un budget annexe dénommé « Restauration de la Vieille Tour ».

Aucune opération n'a eu lieu sur ce budget depuis plusieurs années, le maire propose au conseil de le dissoudre et de l'intégrer dans le budget principal de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la suppression de ce budget annexe et qu'il soit intégré au budget principal.

3.7. Cimetière, fin des libéralités sur le budget CCAS

Le maire explique au conseil municipal que les libéralités que la commune percevait pour l'achat d'une concession étaient réparties pour 2/3 sur le budget principal et 1/3 sur le budget du CCAS.

Vu la suppression du CCAS, il propose que ces sommes soient désormais versées en intégralité sur le budget principal de la commune.

À l'unanimité le conseil municipal accepte cette proposition.

3.8. Renouvellement convention adhésion au service Mission Temporaire du CDG27

Le 24 avril 2018, la commune avait renouvelé son adhésion auprès du centre de gestion pour les missions temporaires pour une durée de 3 ans. Cette convention se termine et la commune a la possibilité d'en signer une nouvelle.

Le conseil municipal à l'unanimité en donne son accord et demande que celle-ci soit reconduite tacitement tous les 3 ans. La maire, ou un de ses adjoints, est autorisé à signer cette convention tous les 3 ans.

3.9. Convention adhésion au groupement de commandes pour les prestations de Vidéoprotection

En vue d'une mutualisation efficace des moyens et afin d'obtenir des économies d'échelles, il a été acté de constituer lorsque cela était possible des groupements de commandes pour la satisfaction de besoins communs. Parmi ces besoins ont été identifiées les prestations de vidéoprotection (fourniture, installation et maintenance) pour différentes communes dont Port-Mort.

Compte tenu de ces besoins communs, il est proposé au conseil municipal de constituer jusqu'au 31 décembre 2026, un nouveau groupement de commandes régis par les articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique.

La ville de Vernon serait chargée de la mise en concurrence, de signer et notifier les marchés correspondants, passés dans le respect des règles définies par les articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique, et des règles internes.

Chaque membre du groupement s'assure ensuite de sa bonne exécution pour ce qui le concerne.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1414-1, L.1414-2 et L.1414-3,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2113-6, L.2113-7 et L.2113-8

Considérant la convention de groupement de commande proposée à la commune,

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention de groupement de commande,
- d'autoriser le maire ou l'un de ses adjoints à signer la convention

À l'unanimité, le conseil municipal adopte les propositions ci-dessus.

3.10. Convention pour la location de broyeurs mis à disposition par le SYGOM

Le SYGOM propose de mettre à la disposition des communes situées sur son territoire des broyeurs pour favoriser le recyclage des

déchets végétaux sur place, notamment en paillage sur les espaces verts publics ou privés.

Pour ce faire, il est demandé au conseil municipal de donner son accord pour signer cette convention et d'autoriser le maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents s'y afférant.

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

3.11. Annulation de la délibération sur les commissions du 26 mars 2022

Lors de sa séance du 26 mars 2022, le conseil municipal avait pris une délibération sur la mise en place des commissions au sein de la commune sans procéder à un vote à bulletin secret ou à main levée, il convient donc d'abroger la dite délibération et d'en prendre une nouvelle.

À l'unanimité, le conseil municipal donne son accord, cette délibération est donc abrogée.

3.12. Mise en place des commissions

Le conseil municipal procède à l'élaboration des différentes commissions et désigne les membres de chaque commission.

Le maire explique au conseil municipal qu'il faut procéder à un vote pour chaque commission soit à bulletin secret soit à main levée et que chaque vice-président sera élu lors de la première réunion de chaque commission.

À l'unanimité, le conseil municipal décide d'opter pour le vote à main levée.

Chaque membre des différentes commissions est élu à l'unanimité selon le tableau ci-dessous.

Une commission d'appel d'offre a été créée, Gérard Moreau, Rodolphe Delamotte et Daniel Lemardeley proposent leur candidature.

Le maire procède au vote à main levée et ils sont tous les 3 élus à l'unanimité pour siéger au sein de cette commission.

Le maire explique que les élus absents (sans pouvoir) n'ont pas pu choisir de commissions, il leur sera donc possible de proposer leur candidature lors du prochain conseil municipal.

3.13. Achat du terrain de M^{me} Maréchal

Le maire explique au conseil municipal qu'afin de faciliter l'accès à la descente des bateaux au bout de la rue de Seine, la commune

■ Décision modificative N°.1

Désignation		Diminution	Augmentation
		sur crédits ouverts	
D 21312	Bâtiments scolaires	30 000,00 €	
D 21318	Autres bâtiments publics	30 000,00 €	
Total D 040	Opérations d'ordre entre section	60 000,00 €	
D 2031	Frais d'études		2 600,00 €
Total D 20	Immobilisations incorporelles		2 600,00 €
D 2111	Terrains nus		1 000,00 €
D 2135	Instal. gén. agenc. aména. cons.		11 181,00 €
D 21531	Réseaux d'adduction d'eau		2 501,14 €
D 21532	Réseaux d'assainissement		2 717,56 €
D 21534	Réseaux d'électrification		6 000,00 €
D 21568	Autre matériel et outillage		3 505,60 €
D 21578	Autre matériel et outillage		895,00 €
D 2183	Matériel de bureau et informatique		7 000,00 €
D 2184	Mobilier		15 000,00 €
D 2188	Autres immobilisations corporelles		1 600,00 €
Total D 21	Immobilisations corporelles		51 400,00 €
D 2313	Immobilisations en cours - constructions		6 000,00 €
Total D 23	Immobilisations en cours		6 000,00 €

■ Tableau des commissions municipales

	Finances	Personnel	Urbanisme Cimetière	Travaux Embellissement Appel d'offre	Sociale	Communication	Associations École Centre Aéré
Président	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy	G. Auloy
Vice-président	M. Chomienne	R. Delamotte	G. Moreau	<i>Non élu</i>	<i>Non élu</i>	G. Audren	<i>Non élu</i>
Membre	M. Chomienne	R. Delamotte	G. Audren	M. Chomienne	M. Chomienne	G. Audren	I. Lahaye
Membre	R. Delamotte	I. Lahaye	M. Lesueur	M. Lesueur	I. Lahaye	R. Delamotte	D. Lemardeley
Membre	E. Lucet	P. Plé	S. Martin	G. Moreau	E. Lucet	D. Lemardeley	E. Lucet
Membre	G. Moreau		G. Moreau	P. Plé	S. Martin	E. Lucet	S. Martin
Membre			J.-M. Vuillaume	J.-M. Vuillaume	P. Plé		P. Plé



pourrait se porter acquéreur de la parcelle ZE0085 d'une surface de 1 000 m².

M^{me} Maréchal, propriétaire de cette parcelle, accepte de la vendre à la commune à 0,50 € du m². Les travaux de défrichage pourraient être effectués en même temps que ceux de la Seine à Vélo. Ce terrain servirait également de parking.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser cet achat et d'autoriser le maire ou l'un de ses adjoints à signer l'acte administratif avec le vendeur.

À l'unanimité le conseil municipal donne son accord.

3.14. Convention de mise à disposition d'un terrain communal

Cette mise à disposition d'un terrain de la commune n'a pas pu être étudiée lors de ce conseil suite à la demande de l'association CPN de reporter cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 45.

CONSEIL du 28.04.2022

N°. 2022.2 | Mairie 20h30

Présents 12/15

Gilles AULOY - maire,
Ghyslaine AUDREN, Rodolphe DELAMOTTE,
Pascale LACHINE, Isabelle LAHAYE,
Séverine MARTIN, François LEHALLEUR,
Michaël LESJUEUR, Évelyne LUCET,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ,
Jean-Michel VUILLAUME.

Absents excusés

Monique CHOMIENNE (pouvoir à G. AULOY),
Daniel LEMARDELEY (pouvoir à R. DELAMOTTE),
Élise WATEL (pouvoir à G. AUDREN).

2.1. Désignation du secrétaire de séance

M. Rodolphe Delamotte.

2.2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 mars 2022

Aucune observation n'étant apportée le compte-rendu de cette séance est approuvé à l'unanimité.

2.3. Décisions prises par le maire

Le maire fait part à son conseil qu'il a pris un arrêté de décision car c'était nécessaire pour signer la convention de maîtrise d'œuvre avec le SIEGE pour un montant de 3 667 € TTC.

BUDGET PRINCIPAL

2.4. Approbation du compte administratif 2021

Le maire annonce que M^{me} Chomienne, vice-présidente de la commission finances, ne pourra pas présenter les comptes de résultats et le budget prévisionnel 2022, pour raison de santé.

C'est donc le maire qui se chargera de cette présentation.

L'ensemble des documents ayant été envoyés en amont à l'ensemble du conseil pour lecture, la présentation peut commencer.

Jean-Michel Vuillaume aurait souhaité une étude ligne par ligne entre le prévisionnel et le réalisé.

Il relate la forte diminution du compte charge exceptionnelle passant de 61 208 € à 202 €.

Le maire précise que les comptes ont été vus en commission finances et qu'ils ont été validés par la trésorerie. Il prend note de la remarque pour la prochaine présentation du budget.

Jean-Michel Vuillaume précise donner toute sa confiance dans les travaux de la commission finances.

Le maire donne donc lecture du compte administratif et précise que ce compte est excédentaire en fonctionnement et en investissement, il se présente comme exposé en page 23.

Le maire a quitté la salle lors du vote du compte administratif, le vote a eu lieu sous la présidence de Rodolphe Delamotte et a été approuvé à l'unanimité.

2.5. Approbation du compte de gestion 2021

Les montants du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif, le compte de gestion 2021 est approuvé à l'unanimité.

2.6. Affectation des résultats

Le compte administratif laisse apparaître le résultat suivant :

- Résultat à affecter : 263 424,87 €
- Solde d'exécution d'investissement : 63 162,82 €
- Restes à réaliser d'investissement : 40 309,58 €

Il apparaît donc un besoin de financement de 103 472,40 €.

- Recette d'Investissement au 1068 : 103 472,40 €
- Report de Fonctionnement au 002 : 159 952,47 €

Affectation approuvée à l'unanimité.

2.7. Vote des taux d'imposition 2022

Le maire propose de conserver les taux de l'année précédente soit :

- Foncier bâti : 40,26 %
- Foncier non-bâti : 43,99 %

L'ensemble du conseil municipal est d'accord avec cette proposition et ces taux sont acceptés à l'unanimité.

2.8. Vote du budget primitif 2022

Le maire précise à son conseil que cette année, la commune prévoit un budget prudent (voir ci-contre), compte tenu de l'inflation et des inconnues liées aux événements nationaux et internationaux.

Une enveloppe de 60 000 € est prévue en investissement, sachant que 2 audits sont en cours : énergétique pour l'école et les bâtiments liés (isolation et chauffage) et informatique (école et mairie). Concernant l'école des subventions pourront être demandées dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Le budget est accepté à l'unanimité.

2.9. Vote des Subventions

Il est proposé au conseil municipal les chiffres suivants demandés par les associations de Port-Mort :

ALPM	1 725,00 €
Port-Mort en Scène	500,00 €
ASSPM	500,00 €
Association de chasse	300,00 €
CPN	450,00 €
Comité des Fêtes	2 600,00 €
Total	6 075,00 €

Les demandes de subventions ayant été toutes reçues, elles ont été votées conformément aux montants souhaités et ont été acceptées chacune à l'unanimité. Seule la subvention de l'ALPM a été votée avec 14 voix « pour » et une abstention de Pascale Lachine en raison de son statut dans l'association.

2.10. Vote des tarifs du périscolaire

Le maire précise que les tarifs du périscolaire n'avaient pas été revus depuis 2018.

Il est proposé au conseil municipal les tarifs présentés en page 23.

À l'unanimité, le conseil municipal vote pour l'application de ces nouveaux tarifs dès la rentrée 2022/2023.

2.11. Vote des tarifs de la Maison de village

Un besoin de simplification des différents tarifs et un rééquilibrage des prix de locations par rapport aux communes limitrophes est proposé selon le tableau en page 23.

Après présentation des tarifs et formules de locations, les nouveaux tarifs de la Maison du village sont votés à l'unanimité et seront applicables dès les nouvelles réservations.

2.12. Reprise voirie communale : Lotissement des Vignes

Projet de délibération pour que la commune reprenne la propriété de la voirie du lotissement privé des Vignes.

Le Conseil Municipal a voté contre la reprise de propriété à l'unanimité souhaitant que cette demande soit de nouveau proposée lorsque l'ensemble des travaux de constructions seront achevés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

Compte administratif 2021

FONCTIONNEMENT > résultat + 113 759,81 €

↗ DÉPENSES		
011	Charges à caractère général	146 963,39 €
012	Charges de personnel	299 502,49 €
65	Autres charges de gestion courante	166 384,61 €
66	Charges financières	4 385,69 €
67	Charges exceptionnelles	202,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	3 213,90 €
TOTAL		620 652,08 €

↘ RECETTES		
013	Atténuation de charges	50 772,89 €
70	Produits des services	33 240,73 €
73	Impôts et taxes	465 301,00 €
74	Dotations et participations	158 967,06 €
75	Autres produits de gestion courante	26 120,57 €
76	Produits financiers	9,64 €
TOTAL		734 411,89 €

INVESTISSEMENT > résultat + 48 127,19 €

↗ DÉPENSES		
1641	Remboursement emprunts	32 174,90 €
20	Subventions d'équipements versées	11 853,88 €
21	Immobilisations corporelles	69 545,88 €
23	Immobilisations en cours	61 224,28 €
TOTAL		174 798,94 €

↘ RECETTES		
204	Dotations fonds divers	185 614,23 €
13	Subventions d'investissement	34 098,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	3 213,90 €
TOTAL		222 926,13 €

Budget primitif 2022

FONCTIONNEMENT

↗ DÉPENSES		
023	Virement à la section investissement	89 077,83 €
011	Charges à caractère général	160 800,00 €
012	Charges de personnel	366 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	169 000,00 €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	3 975,00 €
66	Charges financières	3 510,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	55 142,64 €
TOTAL		858 405,47 €

↘ RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté	159 952,47 €
013	Atténuation de charges	50 000,00 €
70	Produits des services	30 300,00 €
73	Impôts et taxes	456 693,00 €
74	Dotations et participations	136 460,00 €
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00 €
TOTAL		858 405,47 €

INVESTISSEMENT

↗ DÉPENSES		
001	Solde d'exécution reporté	63 162,82 €
	Reste à réaliser sur crédits investissement	40 309,58 €
Total		103 472,40 €
1641	Remboursement emprunts	33 052,83 €
21	Immobilisations corporelles	60 000,00 €
TOTAL		196 525,23 €

↘ RECETTES		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	103 472,40 €
040	Opérations d'ordre entre section	3 975,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	89 077,83 €
TOTAL		196 525,23 €

• TARIFICATION Restaurant scolaire

Pormortais	4,50 €
Hors commune	5,50 €

• TARIFICATION Garderie, selon revenus

0 > 2 439,00 €			2 439,01 € > 4 269,00 €			> 4 269,01 €		
M	AM	M + AM	M	AM	M + AM	M	AM	M + AM
2,20 €	3,00 €	4,00 €	2,80 €	4,50 €	5,80 €	3,40 €	6,00 €	7,60 €

• TARIFICATION Maison de village, comprenant mobilier, chauffage/climatisation

Formule	Pormortais	Hors commune
1 jour de la semaine <i>selon disponibilité de la salle</i>	60,00 €	100,00 €
WE	500,00 €	650,00 €
3 jours <i>du vendredi 18 h au lundi 8h30</i>	550,00 €	700,00 €

MOTS FLÉCHÉS 58 | 29 par Bernard Ciret définitions Alain Clerfeuille

Une grille de 2011 concoctée avec mon ancien camarade de jeu ;-).

LETTRE CONFUSE		AU BOUT DU DOIGT		RADIOFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE		MORTIFIER		MÂITRE HOLLANDAIS		CHEMIN DE FER		VENTRU		APPARU
6 ^{ÈME} DE GAMME						PRONOM PERSONNEL		COUVRIR DE PARTICULES				RÉVOLUTION		
		ARRACHERA										SANS VALEUR		
CACHÉ			STÉRILISA	PROTÈGE L'EMAIL						DÈS LA NAISSANCE				
SE DÉPLACE										UTILISE EN CUISINE				
		LA RUMEUR			PARFOIS PUBLIC	NUAGE DE BEAU TEMPS								JUPETTES
		EXCUSE												
TEL UNE POINTE				RESTREINDS							RECONNUT LES LIGNES			
COURU TRÈS VITE				CAPITALE DU BÉARN										
						CARGAISON					PRONOM PERSONNEL	LIAIS		
						INSURGÉ ROYALISTE								
EN MATIÈRE DE FINANCES														
LICENCIER										NÉGATIF		ALTERNATIVE		
										TRANSITION		PATRON DES PEINTRES		
PRONOM PERSONNEL MASCULIN	VÉHICULE SPACIAL		CHASSE LES VAMPIRES	SON PERÇANT	AU			PÉPIN			PETIT GÂTEAU			TRAIN TRANS-EUROPEËN
								MACHOÏRES AVIAIRES			PRONOM RELATIF			
		BATTERIE												
		À MOITIÉ						ASTIQUAT						
PRINCE														
SAINT DU BORDELAIS						BAGUETTE QUI VIBRE				SQUELETTE D'AUSTRALOPITHÈQUE				
								FONDE					PRONOM PERSONNEL	

MOTS CROISÉS 71 par Gilles Auloy

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

HORIZONTALEMENT : 1. Il est de l'ordre des « Pilosa » et il les adore - Elles vivent dans la savane. - 2. Mélange d'acide palmitique et d'acide stéarique - Intercepté. - 3. La carte à avoir - Tige ligneuse - Mène une vie austère. - 4. Se mets en mouvement - On l'associe souvent avec un balai. - 5. Plante du bord de l'eau - Au pair parfois. - 6. Qui est du côté de l'épouse - Crochets. - 7. Sigle souvent parodié en « petit travail tranquille » - Ils sont les rois du volant - Symbole du stère - Engourdissement du visage, perte de la force d'un bras, cécité d'un œil sont mes symptômes. - 8. Associé à pomme c'est un fruit à face rouge et petit - Éprouve une vive irritation - Cible. - 9. Fille du frère - Plantes volubiles. - 10. Adjectif démonstratif - Qui occasionne des frais. - 11. Blessée par un instrument tranchant - Dressée. - 12. Elles ont la tête munie de tentacules - Greffes.

VERTICALEMENT : A. Transportent les malades. - B. Fait d'os - Souvent de théâtre. - C. Ancien do - Idéal souvent loin de la réalité - Figure le rire ou les pleurs. - D. Parfois on en manque - Bruit sec. - E. Pas brillant - Trouée - On a chacun le sien (abréviation). - F. Qui a les couleurs de l'arc en ciel - Où se loge la poutre. - G. Bois exotique - Orifices. - H. On en a des végétatifs - Creusée. - I. Opposé à la - Protège les mirettes - Coquillage du Sénégal. - J. Allium sativum - Répandre. - K. Composant d'un jeu qu'on ne voit plus à la récré - Vous en faites partie. - L. Contiennent du nacre - On a le normand et le français sans doute dû au traité de Saint Clerc sur Epte en 911. - M. Contestée - Vieille cité égyptienne - Symbole d'unité de mesure. - N. Direction - Titre de l'Empire Ottoman - La balle s'y repose. - O. Pas le tien - Grandes plaines incultes.

Des "MOTS" faits "Maison" par des verbicrucistes et verbifléchistes pormortais.

SUDOKU'S 49 par Sudoku Infini® Mindscape®

	2				7	1	5	
3	9	7	1				4	
			3	6			2	
2			7	3				1
	7		9				3	6
9	1			4			7	
7	5							4
		9	4			5		2
	6		5	8	3			7

1 Facile 9 min.

9	1		4	2				5
				7		9	2	
	4							
			9					
		1				2	4	
	6	7	1		2			8
5	2	6						
			6	9	3			
	3	9	2			4	8	6

2 Normal 12 min.

8				5		2		
	1	5						
			4			3		
3				1		7		
	4	7						
6			9		7	2		
7	2	6		5				9
5				7				1
1	9	4		3				2

3 Difficile 18 min.

1								5
	4		8				6	
2					1	9	4	
8		5	2					6
6								8
		7			9			3
		4	5	3				
				7	6	2		
9								7

4 Très difficile 25 min.



Achats groupés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022 - 2023

Commande *au plus tard* 17 décembre 2022
25 mars 2023

Livraison 22 décembre 2022
30 mars 2023

- La **quantité minimum** commandée devra être de **500 litres** par adresse de livraison, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).
- Tarif exact annoncé le jour de la commande.
- Les livraisons seront effectuées **le jeudi après-midi** suivant la date de commande et payables directement au livreur.

Passez votre commande auprès de :

- Gérard Moreau 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)
- par courriel : gmoreau@port-mort.com

en spécifiant les infos de votre commande :

- nom • adresse • numéro de téléphone • quantité • qualité.

Messes dominicales
Église St-Pierre de Port-Mort

Prochains offices

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022 à 10h30

Les dates et infos des événements sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

L'église est désormais ouverte au public tous les dimanches de 14h30 à 16h30.

Renseignements

Mirène Menet ☎ 06 18 84 63 19
Michèle Argentin ☎ 06 84 91 69 93

Paroisse Saint Nicaise
du Vexin Normand
13 place de l'église - Écos
27630 VEXIN-SUR-EPTE
☎ 02 32 52 01 49



SOLUTIONS JEUX n°82

MOTS FLÉCHÉS 57

	A	T	I	E	O	E	A							
A	F	F	I	R	M	A	T	I	V	E	M	E	N	T
	F	E	L	I	P	E		C	I		A	D	O	S
P	O	R	T	M	O	R	T	E	N	S	C	E	N	E
	U		E		T	A	I	L		E	I	N		
A	R	T		V		G	E	L	A		E		L	E
	C	O	M	I	T	E	D	E	S	F	E	T	E	S
C	H	U		T		S	I	S	S	I		E	S	T
	E	A	N	E	S		R		E	G	O		I	
E	R	R	E		T	R	E	S		A	I	E	N	T
	A	E	R	E		U	N	E		R	N		A	U
V	I	G	I	L	A	N	T		Y	O	G	A	I	A

MOTS CROISÉS 70

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	F	O	N	D	A	M	E	N	T	A	L	I	S	T	E
2	R	I	E	U	R		T	O	R	R	E	N	T		S
3	O	S		O	C	T	A	N	E	S		C	E	P	S
4	N	I	S	S	A	R	T		P	E	L	A		O	U
5	T	V	A		S	I		M	I	N	E		L	U	I
6	A	E	R	O	S	O	L		D	I	C	R	O	T	E
E	L		G	I	E		A	P	A	C	H	E		R	
8	I	R	A	N		I	C	O	S	A	E	D	R	E	S
9	E	U	S	T	A	C	H	E		L	E	I		S	A
10	R	I	S		B	I	E	L	L	E		R	E		P
11	E	N	E	M	A		T	O	I	S	E	E		M	E
12	S	E	S		T	I	E	N	T		N		T	I	R

SUDOKU 548

3	2	9	1	6	5	4	8	7
7	4	8	2	3	9	1	5	6
6	5	1	4	7	8	2	9	3
2	8	5	9	1	7	3	6	4
9	7	4	3	8	6	5	1	2
1	6	3	5	4	2	9	7	8
8	9	2	7	5	4	6	3	1
5	1	7	6	2	3	8	4	9
4	3	6	8	9	1	7	2	5

2	8	9	6	7	3	5	1	4
4	7	3	5	9	1	6	8	2
1	6	5	2	4	8	3	9	7
9	3	6	7	5	2	8	4	1
8	2	1	3	6	4	7	5	9
7	5	4	1	8	9	2	6	3
3	4	2	8	1	5	9	7	6
6	9	8	4	3	7	1	2	5
5	1	7	9	2	6	4	3	8

4	7	2	8	5	3	9	6	1
9	6	3	4	1	2	8	5	7
1	5	8	9	6	7	2	3	4
7	3	6	1	2	4	5	9	8
8	4	5	6	3	9	7	1	2
2	9	1	7	8	5	6	4	3
5	1	9	2	4	8	3	7	6
6	2	7	3	9	1	4	8	5
3	8	4	5	7	6	1	2	9

1	7	5	8	6	2	4	9	3
8	3	2	9	1	4	7	5	6
4	6	9	5	7	3	2	1	8
3	2	7	6	5	1	8	4	9
5	9	8	3	4	7	6	2	1
6	1	4	2	8	9	5	3	7
9	5	3	7	2	8	1	6	4
7	4	6	1	9	5	3	8	2
2	8	1	4	3	6	9	7	5



Photo #25 du moment

ALAIN CLERFEUILLE

Un colibri au café !

Les nouvelles jardinières fleuries du café attirent de nombreux insectes butineurs dont cet étonnant papillon doté de la faculté de butiner en vol stationnaire, le Moro-sphinx ou Sphinx-colibri, ou encore pour les férus de noms savants *Macroglossum stellatarum*...

C'est un papillon de taille moyenne, au corps trapu. Le dessus des ailes antérieures est brun beige et celui

des ailes postérieures est orangé. Le dessous des ailes est brun orangé. Le corps est gris-brun, avec le côté de l'abdomen noir tacheté de blanc. Contrairement aux autres espèces de sa famille, il est l'un des seuls dont l'activité est diurne, même s'il présente une fois posé le même aspect terne et « velu » que ses congénères nocturnes.

Il possède une très longue trompe qui lui permet de butiner les fleurs, souvent violettes, bleues ou blanches, en vol stationnaire à la manière des oiseaux-mouches. Il butine généralement le nectar des fleurs que les autres insectes ne peuvent atteindre.

Son vol est d'une précision et d'une rapidité peu communes : il peut atteindre 50 km/h, pour 40 km/h de moyenne, ce qui le place parmi les papillons les plus rapides.

SOURCES : WIKIPEDIA



ASSISTANTES MATERNELLES

- Sabrina DOLBEC** • 8 bis, rue Maillot
Temps complet : 🍏🍏🍏 | 0 > 6 ans
📞 06 72 89 25 46
- Malika FONTENEAU** • 19, rue des Loges
Temps complet : 🍏🍏🍏 | 0 > 6 ans
📞 02 32 52 42 69
- Nicole HOUSSAIS** • 37, rue de la Mi-voix
Temps complet : 🍏🍏🍏 | 0 > 12 ans
📞 02 32 53 88 29
- Valérie TIRON** • 52, Grande rue
Temps complet : 🍏🍏🍏 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 🍏 | 3 > 12 ans
📞 02 32 21 38 77
- Méline TOUMIRE** • 7 bis, rue des Loges
Temps complet : 🍏🍏🍏 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 🍏 | 3 > 12 ans
📞 06 22 69 54 13

ASSOCIATIONS

- Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort***
Jean-Christophe LANGLOIS 📞 06 01 88 18 44
✉ cdfportmort27@gmail.com
🏠 sortiraportmort.com 📘 sortiraportmort
- Connaître et Protéger la Nature La Catignolle ***
Jean-Louis BRETON 📞 06 37 09 66 24
✉ cpn.port-mort@orange.fr
🏠 cpn-port-mort.fr
- Loisirs (A.L.P.M.) ***
Frédéric LUCAS 📞 06 82 72 43 71
✉ contact@alpm.fr
- Port-Mort en Scène***
Odile ANCRENAS 📞 06 47 72 65 22
✉ pmes@laposte.net
🏠 portmortenscene.com 📘 portmortenscene
- Propriétaires exploitants & Chasseurs***
Jean-Louis MANSOIS 📞 06 70 20 26 64
✉ jlmansois@aol.com
- Sauvegarde (A.S.S.P.M.) ***
Marie-Christine BARON 📞 06 01 77 11 84
✉ asspm@googlegroups.com
- 313th Fighter Squadron Association-"The Lucky Bulldogs"**
Rodolphe DELAMOTTE | 79, Grande rue
📞 06 50 30 71 18
✉ theluckybulldogs@gmail.com
📘 theluckybulldogs
- Sala Innovation Pool**
Jean-Pierre BANZOUZI | 29, rue des Loges
📞 06 99 07 35 62
✉ jean-pierre.banzouzi@laposte.net
- Training Camp du Bois de Bray**
Christophe DELACOUR • Le clos du bois de Bray (à côté du stand de tir) - Route des Andelys
📞 06 34 01 09 69
✉ christophedelacour27@gmail.com
📘 Training Camp du Bois de Bray

ASSOCIATIONS hors commune

- Association Française des Solos Eure**
Antenne de Port-Mort : Philippe MORICE
📞 02 32 52 43 57
✉ vernon@asso-des-solos.fr
🏠 www.asso-des-solos.fr
- L'épée d'Aymeric**
Centre d'entraînement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY
▶ Mercredi : 19h - 21h | Maison de village
📞 06 81 86 25 83
✉ lepee-daymeric@orange.fr
🏠 lepee-daymeric.com 📘 L'épée d'Aymeric
- Yogaïa Cours de Hatha-Yoga | Natha Yoga**
Caroline RIBEIRO *Campakalata*
▶ Jeudi : 10h - 11h30 | Maison de village
📞 02 32 40 42 26
✉ yogaiaassociation@yahoo.fr
🏠 associationyogaia.blogspot.com
📘 yogaiaassociation

BIBLIOTHÈQUE

- Dominique MORCRETTE 📞 06 72 92 36 84
Sophie OBERG 📞 06 89 45 23 04
• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

BIEN-ÊTRE

- Sophrologie**
Laetitia CARNEC 📞 06 50 60 88 37
▶ Sur RV | 8, rue des Sablons
✉ laetitia_carnec@yahoo.fr
- Thérapies alternatives & complémentaires**
L'Eure Séance Bien-Être
Anne QUÉNAULT 📞 06 14 74 62 61
▶ Sur RV | 16, rue de Bourgoult
✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com
📘 L'Eure Séance Bien-Être
🏠 leureseancebienetr.wixsite.com/website

COMMERCE

- BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR**
Éric & Valentin BOUCHER • 83, Grande rue
📞 02 32 52 60 50
Mardi-Samedi : 7h30-13h00 • 14h30-19h30
Dimanche : 7h30-13h00 | Fermé le Lundi
- BOULANGERIE-PÂTISSERIE Maison Semenov**
Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue
📞 02 32 52 38 40
Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h30-19h30
Dimanche : 6h30-18h00 | Fermé le Lundi
- CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-RELAIS POSTE**
Café de la Mairie 📞 02 32 53 04 48
Philippe BELLMONT & Sophie DE GRAVE
• 104, Grande rue
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 - 19h30
Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00
Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

- 75, Grande rue | Directrice : Mathilde JOLLIVET
✉ 270567v@ac-rouen.fr
Maternelle 📞 02 32 52 22 58
Primaire 📞 02 32 52 62 37

ÉQUITATION

- Haras - Élevage, dressage, compétition**
Hervé GODIGNON *Haras SeaBird* • Ferme du Mesnil
📞 02 32 52 21 10 ✉ ecuries.godignon@orange.fr
- Pension équine**
Pascale & Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*
• Grande rue 📞 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36
✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

ENTREPRISES

- Agro-alimentaire**
ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue
📞 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr
🏠 www.allandetrobert.fr
- Téléphonie & Internet**
AKEO Télécom (*Groupe CAT SA*) • 66, Grande rue
📞 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr
🏠 www.akeo.fr

INFIRMIÈRES D.E. à domicile

- Sylvie GOULAY **NOUVEAU** 📞 06 09 88 93 90
Sandrine LETELLIER **NOUVEAU** 📞 06 26 58 51 24
Cabinet : 81, Grande rue | 7j/7 sur rendez-vous

PAROISSE Saint Niçaise

- Infos : mariages, baptêmes, messes...
Mirène MENET 📞 06 18 84 63 19
Michèle ARGENTIN 📞 06 84 91 69 93

SERVICES

Bâtiment

- Électricité générale-chauffage-motorisation de portails**
Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voix
📞 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92
✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr
- Électricité générale-réseau informatique...**
Kevin MALLARD *Mallard Bati Pro*
• 2, rue des Loges
📞 06 46 22 31 05 ✉ mallardbatipro@gmail.com
- Maçonnerie générale Neuf & Rénovation**
Amorim VITOR
47, Grande rue
📞 02 32 51 24 63 | 06 10 90 99 14
✉ amorim.vitor@free.fr

Multi-services bâtiment

- René MOUCHARD | *RM.Rénovation Habitat*
30, rue de Pressagny
📞 02 32 77 40 18 | 06 26 85 72 84
✉ mouchard.rene@laposte.net
- NOUVEAU Rénovation intérieure/extérieure**
Rodolphe MASCRÉ | *RM Rénovation*
130, Grande rue
📞 06 38 88 99 42
✉ rm.renovation27@gmail.com
- Tailleur de pierre**
Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voix
📞 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36
- Travaux d'aménagement et de rénovation**
Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue
📞 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29
✉ christophe_lecacheux@yahoo.fr

Espaces verts

- Emmanuel BARATTE** • 7, rue de la Mi-voix
*CESU** accepté* | 📞 06 47 83 00 20
✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr
- Benoist QUÉNAULT** • *Pivoine et Séquoia*
16, rue Bourgoult | *Agrément Service à la personne*
📞 06 75 51 48 64
✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

Autres

- Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles**
Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque
📞 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62
- Architecte**
Gérard MAYEUR • 32, rue du Barrage
📞 02 32 52 63 76
- NOUVEAU Bijou en pierre (Créations)**
Nathalie TROTIGNON *Les Délices de Nathlie*
4, rue des Sablons
📞 06 51 52 06 01
✉ delices.de.nathalie@gmail.com
📘 Délices de Nathlie, les pierres et ses vertus
- Bois de chauffage**
François LEHALLEUR • 5, rue du Port
📞 02 32 52 59 32
- Coiffeuse à domicile**
Fanny HENOCH • *Mobicoff* - sur RDV
📞 06 23 45 03 44
- Conseiller financier**
Maxime RABIEY • 1, voie Bourdon
📞 06 11 17 45 96
✉ maxime.rabiet@atipagroup.com
- Courtier en prêt immobilier**
Anne-Laure BOUCHENOIRE • 104, Grande rue
📞 06 03 70 06 95
✉ annelaure.bouchenoire@neghome.com
- Documentaliste juridique**
Éric COURDAVAULT • 134, Grande rue
📞 02 32 77 47 31 | 06 60 70 07 15
- Équipement audiovisuel et de garage**
Franck LEFÈBVRE *Technik Design Service*
12, rue des Ormetteaux
📞 06 73 78 48 53
✉ franck.lefebvre27@wanadoo.fr
- Produits entretien - Coach STANHOME**
Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue
📞 06 74 30 15 79 ✉ arnaud.carine1@stanhome.fr
🏠 www.stanhome.fr
- NOUVEAU Prothésiste ongulaire**
Estelle LEFRANÇOIS • 95, Grande rue
📞 06 68 65 60 27 📘 estelleonglesfee
- Soutien scolaire - Assistance administrative**
Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine
📞 06 71 81 56 67 ✉ sap27950@orange.fr
- Transport de personnes | Berline - Limousine**
Christophe AUGER • 50, Grande rue
📞 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr
🏠 auger-limousines.com 📘 augerlimousines

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. Les associations domiciliées hors commune mais exerçant une activité régulière en accord avec la municipalité sont également autorisées à parution.

• Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.

LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

Locations Courte Durée

NOUVEAU • Sophie DE GRAVE | 104, Grande rue

▶▶▶▶ Maison mitoyenne 72m² avec jardin
☎ 06 11 80 34 14

✉ sophiedegrave@outlook.fr

• Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue

▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures

☎ 06 16 75 72 63

✉ contact@hg2m.fr www.hg2m.fr

• Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue

▶▶▶▶ | Gîtes de France #880

☎ 02 77 02 02 52 | 06 16 61 01 13

✉ michel.lucet@sfr.fr

Chambre d'hôtes

• Gérard & Jacqueline TILLET Les Chardonnerets

11, rue des Loges

▶▶ x 2

☎ 02 32 52 71 15 | 06 13 54 48 91

✉ gerardtillet@aol.com www.les-chardonnerets.com

VÉTÉRIINAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerie

☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com

Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45

Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

→ UTILES

ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 [FASCALesAndelys](#)

EAU Raccordement | SNA

N°Vert ☎ 0 800 877 915 | [eauenligne.sna27.fr](#)

ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux

☎ 09 69 32 15 15

CPAM | Caisse Primaire d'Assurance Maladie ☎ 36 46

PÔLE EMPLOI ☎ 39 49

SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62

Frelon asiatique Lutte collective départementale

☎ 02 77 64 54 27 [www.frelonasiatique27.fr](#)

↳ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30% déductible à la facture.

SPANC | Service Public d'Assainissement Non Collectif

☎ 02 32 71 25 20 [www.sna.fr](#)

SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères

☎ 02 32 54 47 64 [www.sygom.fr](#)

TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00

VNF | Voies Navigables de France | Gaillon

☎ 02 32 53 91 83

→ URGENCES 24H/24 7J/7

112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)

114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)

15 SAMU

17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17

18 Pompiers

Enfance en danger ☎ 119

Violences femmes info ☎ 39 19

Médecin de garde ☎ 116 117

↳ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés

Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)

Centre Hospitalier Eure-Seine

Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00

Eau SNA ☎ 02 32 53 50 03

Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27

Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33

SNCF ☎ 31 17

Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet uniquement ✉ [dommages-reseaux.orange.fr](#)

Mairie

87, Grande rue

☎ 02 32 52 61 46

✉ mairie@port-mort.com www.port-mort.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

EN CAS D'URGENCE

☎ 07 68 97 24 53

S.N.A.

Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS

☎ 02 32 53 50 03

✉ contact@sna.fr www.sna.fr

[f](#) SNAggl

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la Mairie les objets avisés pourront être retirés dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE

☎ 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h30

Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS est désormais INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.

Dérogations éventuelles sur demande auprès de la Préfecture.

Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers :

JEUDI MATIN

Recyclables [à compter du 1^{er} juillet] :

JEUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2

Sortir les conteneurs le **MERCREDI SOIR**

En cas de jour férié **avant le jeudi ou le jeudi même**, la collecte est décalée au **vendredi**.

Déchèterie

JUSQU'AU 1^{ER} JANVIER 2023

3 rue de l'étang - AUBEVOYE - ☎ 02 32 53 26 35

☎ **HIVER** du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-16h45

☎ **ÉTÉ** du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi > Samedi | 8h30-11h45 • 14h-17h45

Carte d'accès

Faire une demande auprès de la **CASE** en ligne :

www.agglo-seine-eure.fr | Rubrique :

Triens et réduisons nos déchets > Les déchèteries >

Demandez votre carte de déchèterie

Infos au **02 32 50 85 64**



Info Bruits

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2014.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués.

Particuliers

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

Professionnels

LUNDI > SAMEDI | 7h - 20h

207

NOUVEAU VOIR P.24



TOURNY • LES ANDELYS • GAILLON • VERNON

Horaires 1^{er} septembre 2022 > 31 août 2023

GAILLON • VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa
Période de validité	TA
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37 12:19 17:47
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43 12:26 17:57
PORT-MORT :	
• Vieille côte	06:51 12:32 18:03
• Mairie	06:52 12:33 18:06
• Ancienne mare	06:53 12:34 18:07
• La ferme	06:54 12:35 18:08
VERNON / Gare Routière	07:10 12:50 18:25

VERNON • GAILLON

Jours de fonctionnement	Lu-Ve	Lu-Sa
Période de validité	PS	TA
VERNON / Gare Routière	06:30 07:15	15:40* 18:30
PORT-MORT :		
• La ferme	07:27 08:32	15:52 18:46
• Ancienne mare	07:28 08:33	15:53 18:47
• Mairie	07:29 08:34	15:54 18:48
• Vieille côte	07:30 08:35	15:55 18:49
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	-	08:40 16:02 18:57
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:45	08:43 16:07 19:02

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année

* : Ne circule pas au mois d'août.

Vacances scolaires

Toussaint > 23/10/2022 au 06/11/2022

Noël > 18/12/2022 au 02/01/2023

Hiver > 12/02/2023 au 26/02/2023

Printemps > 16/04/2023 au 30/04/2023

Pont de l'Ascension > vendredi 19 et samedi 20 mai 2023

Début vacances d'été > 08/07/2023

Titre de transport

À l'unité : 2 € | Carte 10 trajets : 12 €

Enfant accompagné -10 ans : 1 € | -4 ans : gratuit

Abonnement mensuel : 40 € | -26 ans : 15 €

Abonnement trimestriel : 100 € | -26 ans : 45 €

Contact 02 22 55 00 10 | nomad-car@normandie.fr



Téléchargez **CentoLive**

l'appli gratuite de Centaure Systems pour suivre, le contenu du panneau électronique d'information municipale et recevoir des notifications en temps réel (Android / iOS)

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Gilles AULOY | Adjoints : 1- Rodolphe DELAMOTTE 2- Évelyne LUCET 3- Gérard MOREAU 4- François LEHALLEUR

Conseillers Ghyslaine AUDREN - Monique CHOMIENNE - Pascale LACHINE - Isabelle LAHAYE - Daniel LEMARDELEY - Michaël LESUEUR - Séverine MARTIN

- Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE | Espaces

verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Ménage locaux Léa BOURSIER | Périscolaire > Restaurant Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER - Laura

FOULON > Garderie Séverine ALLAMANCHE - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE

MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication Gilles AULOY

Vice-président commission communication Ghyslaine AUDREN Membres Rodolphe DELAMOTTE - Pascale LACHINE - Daniel LEMARDELEY - Évelyne LUCET

Comité consultatif Guillemette ALQUIER - Alain CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE Parution Trimestrielle Tirage 500 exemplaires

Impression Graphy (69) Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

